

INFOS' CHASSE 67

LE MAGAZINE
DES CHASSEURS
DU BAS-RHIN

DOSSIER

AG DE LA
FDC67

N°110 - Juillet - Août - Septembre 2025



DOSSIER

**SALON NATURE
& LOISIRS**



INFOS'CHASSE 67

LE MAGAZINE DES CHASSEURS DU BAS-RHIN
JUILLET/AOÛT/ SEPTEMBRE 2025 - N°110

stockadobe.com © Johnny

SOMMAIRE

DOSSIERS

- 4 Salon de Kolbsheim
- 6 Assemblée Générale de la FDC67

DANS L'OEIL DU VISEUR

- 18 Coupe, bébé, coupe (suite)

HISTOIRE

- 20 Troup de faisans à Kurtzenhouse

VIE DES ASSOCIATIONS

- 22 AG 2025 des GGC
- 25 Brevet Grand Gibier

DIVERS

- 26 Agenda et Ephéméride
- 28 Gastronomie
- 30 Petites annonces

04 SALON DE KOLBSHEIM





EDITO

À toutes et tous,

Chères amies chasseresses, chers amis chasseurs,

Après les frimas de l'hiver et les épisodes printaniers, voici revenu le temps de la canicule. Les jours commencent à décroître depuis le solstice d'été. Les orges sont coupées à présent et la récolte des blés ne va pas tarder. Les colzas ont pris une belle couleur ocre-brun et vont bientôt disparaître de nos paysages de plaine. Adieu les cachettes de nos sangliers ! De quels beaux champs d'observation et de tir allons-nous pouvoir profiter pour assurer la régulation de nos ESOD !

La sécheresse qui une fois de plus s'installe me conforte dans notre politique de création de mares, qui situe notre département en tête de ses aménagements pour la région Grand Est. La raréfaction des zones humides, l'assec de nombreux cours d'eau, la disparition de vieux étangs et des fossés sont autant de signaux qui m'incitent à vouloir amplifier et compléter le maillage de mares sur tout le département.

Ces points d'eau ont une valeur écologique inestimable pour toute la petite faune de plaine, chassable ou non chassable. Je lance un appel à tous ceux d'entre vous qui auraient connaissance de points d'eau envasés ou envahis par la végétation. Votre fédération est prête à réhabiliter ces sites.

Je profite de cet épisode climatique très chaud pour vous rappeler notre engagement et notre participation au groupe des Sentinelles des Feux de Forêt. Pour ceux d'entre vous qui seraient encore intéressés, vous pouvez rejoindre le groupe. Une formation préalable vous sera dispensée. Il me semble évident que les chasseurs bas-rhinois ont un rôle de premier plan à jouer dans la détection des départs de feu en raison de leur excellente connaissance de la topographie de leur territoire de chasse, doublée d'un acte de civisme dans la problématique des incendies.

Un mot sur l'état d'avancement de notre SDGC. Les informations les plus farfelues me viennent aux oreilles. L'ancien schéma a été prorogé pour six mois, soit jusqu'en janvier 2026. D'ici là, les discussions avec la DDT, les maires, l'OFB, les composantes agricoles, forestières et écologistes pourront trouver leur épilogue. Je ne vous cacherai pas que les discussions sont âpres avec nos interlocuteurs, mais ce prochain schéma sera celui des chasseurs.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de belles sorties pour le rut du Chevreuil.

Bien à vous,
Le Président
Frédéric Obry

Espace Chasse et Nature
Chemin de Strasbourg - 67170 Geudertheim
Tél. 03 88 79 12 77
Courriel : fdc67@chasseurdefrance.com
Internet : www.fdc67.fr

Horaires de réception et accueil téléphonique :
du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Coordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N
Longitude 7° 45' 35.00 E
ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement 4 fois par an grâce notamment au soutien de tous les annonceurs.
Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication :
Frédéric Obry

Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction :
Alexandra Dick
Courriel : redaction.ic67@chasseurdefrance.com

Crédits photos :
FDC, Mathias Wagner, Philippe Krauth,
Julien Picot, FNC, DR, stock.adobe.com

Conception : Attitude Point Com

Diffusion : 6 000 exemplaires
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2025

 **NOUVELLE ADRESSE MAIL :**
fdc67@chasseurdefrance.com



SALON DE KOLBSHEIM

Pluie d'animations au Davy Crockett Camp

Le 8 juin dernier, nombreux étaient les exposants et visiteurs à se retrouver au Davy Crockett Camp pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

Cependant, contrairement aux éditions précédentes, la météo capricieuse a quelque peu impacté la fréquentation, avec une pluie intermittente et un froid inattendu.

Malgré ces conditions, les courageux qui ont bravé ces éléments hostiles ont pu profiter pleinement des nouveautés proposées sur le site. Parmi les activités phares, le simulateur de parapente a permis à chacun de s'envoler virtuellement, tandis que la sculpture sur bois à la tronçonneuse a émerveillé petits et grands par la créativité et le savoir-faire des artisans.

Les artisans locaux, fidèles au rendez-vous, ont présenté leurs produits dans une ambiance chaleureuse, tandis qu'une allée entière était consacrée à nos amis à quatre pattes. Les amoureux des chiens et des chevaux, ou encore les amateurs des activités de plein air comme la pêche, la chasse ou le cyclisme, ont trouvé leur bonheur lors de cette journée éclectique.

Côté restauration, les visiteurs ont pu se régaler avec de délicieux petits plats, notamment des assiettes à base de gibier, des crêpes généreusement garnies, ainsi que de savoureux gâteaux faits maison, parfaits pour se réchauffer et profiter pleinement de l'événement.

Une fois de plus, les organisateurs et bénévoles ont su faire preuve d'un dévouement remarquable pour faire de cette journée une réussite, malgré les caprices du temps. Leur engagement a permis à tous de partager un moment convivial et enrichissant.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine, avec l'espoir d'un temps plus clément pour continuer à faire vivre cette belle tradition au Davy Crockett Camp.

Le Davy Crockett Camp : une journée malgré la pluie, riche en découvertes et en convivialité





Une soirée caritative réussie pour la préservation de la faune et de la flore

La veille du salon, le Fonds Alsacien pour la Restauration des Biotopes (FARB) avait organisé une magnifique soirée caritative, visant à collecter des fonds pour l'acquisition de terrains destinés à la protection de la faune et de la flore locales. Cet événement a rassemblé de nombreux participants engagés dans la préservation de la biodiversité alsacienne.

Pour enrichir cette soirée, une conférence animée par Thierry Coste a permis des échanges riches et constructifs avec les chasseurs présents. Ces derniers ont partagé avec pertinence leurs préoccupations concernant l'avenir de leur passion, soulignant l'importance de concilier tradition et conservation.

Après ces discussions passionnées, un dîner convivial a été servi, mettant à l'honneur un menu élaboré par les chefs étoilés Joël Philipps, Thomas Koebel et Camille Lesecq. Les convives ont pu savourer des plats à base de gibier, notamment du chevreuil et du sanglier, dans une ambiance chaleureuse. Le dessert, doux et sucré, a apporté une touche finale parfaite à cette soirée mémorable.

Une initiative qui a su allier convivialité, engagement et solidarité, tout en contribuant à la protection de la richesse naturelle de l'Alsace.

Merci à tous !

Usages de la nature : pour une cohabitation éclairée

Lors du salon de la nature à Kolbsheim, le 8 juin 2025, Thierry Coste a partagé quelques réflexions importantes :

Souvent, on présente la nature sans vraiment parler de ses usages. On oublie de mentionner qu'il faut parfois tuer des animaux ou couper des arbres, et que ces pratiques continueront demain.

Il y a une passion forte derrière, mais il faut l'organiser, car il est essentiel de dialoguer avec les autres usagers de la nature.

Pendant la période du Covid, l'Alliance des sports et loisirs de la nature a été créée. La raison ? D'abord, pour se défendre et faciliter l'accès à la nature, notamment lors des confinements. Ensuite, parce qu'il n'y a rien de mieux que de parler avec d'autres passionnés de nature pour faire avancer les choses.

Il raconte qu'à un moment, lors du débat sur l'interdiction de la chasse le dimanche ou l'après-midi, tous les dirigeants des fédérations sportives de nature ont dit à la ministre alors en charge, qu'ils ne demandaient pas cette interdiction. Leur message était clair : si on discute, si on informe sur les zones sensibles, il n'y a pas de problème. Tout cela repose sur l'information et l'intelligence collective.

Pour cela, il faut parler, il faut échanger avec tous ceux qui « consomment » la nature. Ce mot peut ne pas plaire à tout le monde, mais il faut s'y habituer. De plus en plus de gens s'intéressent à la nature, mais ils ne la comprennent pas toujours. Ou, quand ils la comprennent, ils pensent qu'il faut interdire

certaines pratiques économiques ou de loisirs qui dérangeant, comme la chasse ou l'exploitation des arbres. C'est là que se joue notre bataille.

Il trouve que le Davy Crockett Camp est parfait pour cela, tout comme la stratégie du FARB, qui consiste à acquérir des territoires pour en faire des lieux d'éducation à la nature, où l'on trouve à la fois des espèces chassables et d'autres. La lutte est engagée, et il a créé récemment un cercle nommé Nos Campagnes, un think-tank qui ne se substitue pas aux autres, mais qui collecte des fonds pour soutenir ceux qui réussissent à faire avancer cette reconquête de l'opinion publique.

Il rappelle que, jusqu'à présent, nos adversaires ont beaucoup investi dans la peur, en parlant de destruction de la planète et de comportements nuisibles. Pourtant, dans nos pratiques, nous sommes probablement dix fois plus écolos que ceux qui en parlent, car nous vivons la nature au quotidien, en tant que ruraux. Aujourd'hui, il faut conceptualiser cette démarche et mener la bataille pour que, lorsque les gens viennent profiter de la nature, ils ne voient plus les chasseurs sous un jour négatif. Bien sûr, il y a des comportements à corriger, mais c'est aussi une question de nombre : plus nous sommes nombreux, plus notre force grandit.

Il insiste sur le fait que cette stratégie de reconquête de l'opinion doit s'ouvrir. Et il annonce que beaucoup entendront parler du Cercle de nos campagnes, qui va lever beaucoup de fonds. Il rappelle que nos adversaires, notamment dans la protection animale, ont déjà levé énormément d'argent à l'étranger pour défendre des causes qui cherchent à nous éliminer, à tuer la chasse ou à réduire l'espace pour la nature. Il faut donc utiliser des méthodes similaires, mais pour défendre des gens heureux, qui aiment la nature et ne veulent pas être dérangés.

26 AVRIL 2025

Assemblée Générale de la FDC 67

Le 26 avril 2025, la FDC a invité l'ensemble de ses membres à participer à son Assemblée Générale. Ce moment, où la fédération rend compte de son activité annuelle, n'est pas seulement incontournable d'un point de vue réglementaire, mais il est aussi l'occasion parfaite de se retrouver entre chasseurs et autres acteurs de l'environnement pour échanger sur les problématiques qui nous occupent.

Après le mot d'accueil et les salutations aux chasseurs, aux locataires de chasse et aux personnalités, le Président ouvre l'assemblée.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT FRÉDÉRIC OBRY



Pour cet ordre du jour, je tiens à préciser que, volontairement, je serai très bref dans mon rapport moral.

Je vais commencer par vous faire un point sur l'avancement des travaux de notre Fédération.

Concernant le bilan financier, notre trésorier vous en parlera tout à l'heure, je peux vous assurer que notre Fédération est aujourd'hui en bonne santé financière. Ce qui nous permet d'envisager pour les années à venir quelques investissements, notamment un beau projet que nous souhaitons soutenir.

En ce qui concerne la location des chasses

communales, vous savez que celles-ci ont été relouées à la fin de l'année dernière, à l'exception de deux communes. Ces dernières ont fait l'objet d'une demande de rectification. En cas de dégâts, c'est la commune qui doit en répondre si la location n'a pas été effectuée. J'espère que dans les semaines à venir, ces deux communes seront intégrées dans le dispositif de location départementale.

La rédaction du schéma occupe une grande partie de nos pensées en ce moment, jour et nuit. Nous sommes en train de faire le tour de nos partenaires : le monde forestier, le monde agricole, sans oublier les associations environnementales. **Notre objectif est de définir un cadre réglementaire pour la chasse pour les six prochaines années.** Le schéma actuel, qui arrive à échéance en juillet, sera prolongé de six mois. Cela nous laissera le temps de finaliser un projet plus concis, plus ciblé, qui traitera l'essentiel, notamment en renforçant la dimension sécuritaire. La sécurité est primordiale pour défendre notre passion, nos sorties de chasse, qu'elles soient de jour ou de nuit.

Nos relations avec les administrations sont aujourd'hui très bonnes et nous travaillons main dans la main, ce qui est essentiel pour faire avancer nos dossiers et proposer de nouvelles initiatives. Lorsqu'un problème survient, c'est de concert que nous recherchons des solutions.

La communication joue également un rôle clé. Notre service communication, dirigé par Samuel Balzer, vous présentera tout à l'heure ses actions. Il est crucial que nous répondions aux attaques dont la chasse peut faire l'objet aujourd'hui, et que nous ne restions pas passifs. Nous devons défendre notre activité avec conviction, face à des associations qui adoptent une posture de plus en plus anti-chasse, souvent dogmatique.

Au niveau national, je souhaite vous informer que la maladie d'Aujeszky a touché notre département. Jusqu'à présent,

beaucoup de propriétaires de chiens utilisaient un vaccin porcin, inefficace pour nos animaux de chasse. La Fédération nationale des chasseurs a lancé un appel à candidatures pour la fabrication d'un vaccin canin, beaucoup plus efficace. Actuellement, l'efficacité du vaccin porcin est d'environ 30 %, ce qui est insuffisant. Nous espérons que cette initiative aboutira rapidement à un vaccin digne de ce nom.

La défense des chasses traditionnelles reste un enjeu majeur pour notre Fédération. La chasse à la glu et la chasse à la tende ont été interdites, ce qui représente une perte pour nos traditions locales. Un manifeste pour la chasse, prévu pour le 17 mai, sera distribué dans toutes les mairies de France. Il s'agit d'un mouvement national pour dénoncer les attaques injustifiées, notamment celles de la Commission européenne, et pour défendre notre liberté de chasser, notamment le week-end, y compris le dimanche. Cette question sera de plus en plus sensible dans les années à venir, surtout face aux pressions des usagers de la nature.

Sur le plan sanitaire, notre département est actuellement indemne. Nous avons eu plusieurs réunions avec l'État concernant la possible arrivée de la PPA (Peste Porcine Africaine). À ce jour, le foyer est situé à environ 60 km de nos frontières ; la vigilance est de mise : nos voisins Allemands ont mis en place des actions de recherche avec des chiens et des drones équipés de caméras thermiques. Si vous trouvez un sanglier mort, n'hésitez pas à alerter le réseau SAGIR, qui pourra analyser la situation rapidement.

La maîtrise des populations de sangliers reste également une priorité pour éviter toute propagation.

Je tiens à souligner que, si la PPA devait atteindre notre département, ce ne serait pas par la frontière allemande, mais probablement par un transporteur venant d'un pays

de l'Est. La vigilance est donc essentielle. À l'échelle européenne, il y a déjà quatre foyers en Italie, qui ne sont pas encore totalement maîtrisés.

Concernant la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine), un cas a été détecté chez un cervidé. Des études ont montré que la mortalité chez les chevreuils n'est pas liée à cette maladie, mais à un comportement alimentaire perturbé. Enfin, l'accord national entre la FNC (Fédération Nationale des Chasseurs) et l'ONF (Office National des Forêts) engage les chasseurs à maîtriser les populations d'ongulés, notamment par l'agrainage de dissuasion, qui est autorisé dans le cadre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, sous réserve de signature d'une convention.

Pour finir, je vous rappelle que nous avons trois zones à enjeux régionales, la zone de l'Illwald ayant été déclassée récemment.

Les Vosges du Nord : les fédérations de la Moselle et du Bas-Rhin n'ont plus participé aux dernières réunions. Je pense simplement qu'il y a aujourd'hui une problématique concernant cette ZER. On nous annonce des chiffres catastrophiques sur l'état de la forêt, et je peux vous assurer que la situation des populations de gibiers est tout aussi préoccupante.

Les densités de cervidés sont au plus bas, avec des prélèvements minimaux. En ce qui concerne le chevreuil, ces territoires ne sont pas favorables à cette espèce. Il sera néanmoins essentiel de trouver un mode de fonctionnement commun, une sorte de compromis entre le monde forestier et celui des chasseurs, pour gérer ces territoires qui restent très pauvres.

Concernant les autres zones, le Donon et la ZER du Hohwald-Haut-Koenigsbourg, la situation évolue différemment. Sur le Hohwald-Haut-Koenigsbourg, les prélèvements ont été très importants ces dernières années, car il y avait une problématique à résoudre. La bonne nouvelle, c'est que la situation progresse bien dans cette ZER.

En revanche, pour le Donon, qui couvre quatre départements, la problématique demeure. Je pense qu'il serait judicieux d'harmoniser un jour les plans de chasse entre les différentes fédérations. Par exemple, pour certaines, le prélèvement d'un mâle fait partie du minimum, alors que pour d'autres, ce n'est pas le cas. Il serait utile d'avoir une approche commune sur ce sujet.

Un petit mot concernant notre équipe : suite au départ à la retraite de Valérie Villard, nous avons recruté Camille Roehly dans nos services administratifs. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'elle poursuivra sur sa lancée après son premier mois.

Passons au contrat Natura 2000 : votre fédération est engagée dans le contrat Natura 2000-Rhin-Ried-Bruch, ce qui représente un vrai défi mais aussi une reconnaissance de nos compétences en matière de politique environnementale. Ce contrat comporte deux volets :

l'aspect agricole, avec le contrôle des MAE réalisé par Claire Jehl, et l'aspect forestier, sous la responsabilité de Pierre-Yves Ulan, pour l'animation des territoires forestiers.

Nous en sommes à la deuxième année de ce contrat, qui nous offre une perspective différente et enrichissante par rapport à nos pratiques antérieures.

Concernant l'opération « Nature Propre », qui a eu lieu du 13 au 15 mars, elle a rassemblé 708 participants, dont de nombreux enfants. L'objectif est non seulement de nettoyer nos sites, mais aussi d'impliquer nos adhérents et d'autres acteurs dans cette démarche. Cette année, nous avons collecté 85 m³ de déchets, soit environ 8,6 tonnes, réparties sur 15 sites. Cela montre que les chasseurs, proches de la nature, prennent conscience que celle-ci ne doit plus être considérée comme une poubelle ou un simple lieu de pique-nique. La nature mérite d'être préservée et maintenue propre.

En ce qui concerne les plantations de haies, la région Grand Est est une zone clé. Le programme Agribiodiv'est étant terminé, nous avons basculé vers la plantation de buissons, avec 110 îlots plantés. Nous essayons aussi d'impliquer les plus jeunes, car ils seront nos futurs acteurs dans la préservation de la nature, pas seulement dans la chasse.

Les mares ont également leur place : 62 ont été installées jusqu'à présent, merci à Nicolas pour son engagement. Ces mares, souvent créées en réponse à des demandes de communes ou sur des sites du FARB, sont particulièrement importantes dans le contexte actuel de sécheresse et de manque d'eau.

Sur le plan des formations, plusieurs ont été organisées : permis de chasser, piégeage, formation à l'arc, secourisme canin... Nous avons aussi lancé la formation décennale, déjà suivie par 700 personnes que je vous encourage vivement à valider, car elle sera inscrite sur votre permis de chasser. Il reste environ quatre ans pour ceux qui ne l'ont pas encore faite. Elle pourra se suivre en ligne, chez vous, pour plus de simplicité.

Nous préparons aussi des formations sur les dégâts de gibier, notamment pour le sanglier, et bientôt pour le blaireau ou des cultures spécifiques. Un premier module « agricole » sera animé par M. Clément Koessler et M. Laurent Lalvée, de la Fédération des Vosges, animera la partie sur les dégâts forestiers, essentielle pour que chaque chasseur comprenne précisément l'impact de ses actions.

Une offre d'achat groupé de miradors de battue sera à nouveau proposée cette année, avec une relance pour renforcer la sécurité lors des opérations. Personnellement, je trouve que ces dispositifs apportent une tranquillité supplémentaire, notamment pour les chasseurs.

Concernant les projets, le plan « Faisans Perdrix » vise à recoloniser nos territoires de plaine avec du petit gibier, en favorisant notamment les haies et les terrains agricoles propices à leur développement. Le retour des

faisans, avec leur chant, est souvent perçu comme un signe positif de l'équilibre retrouvé.

Pour Cynéportail, c'est devenu un outil essentiel : il facilite la gestion des plans de chasse, la déclaration des tirs, et la gestion financière. Je vous invite à vous y inscrire rapidement si ce n'est pas encore fait, car cet outil va continuer à évoluer pour devenir encore plus pratique.

Enfin, concernant la maison de la chasse, un projet de rénovation ou de nouvelle construction est en cours d'étude. Dès qu'une décision sera prise en conseil d'administration, elle sera présentée en assemblée générale.

Pour l'éducation à la nature, une grande tour d'observation sera bientôt installée à la fédération, pour accueillir les jeunes et leur faire découvrir la faune et la flore, notamment à travers l'observation avec jumelles ou la plantation d'essences pour attirer papillons et autres espèces. À Kolbsheim, le Davy Crockett Camp s'est bien développé, et un partenariat avec l'Éducation nationale est envisagé pour sensibiliser les enfants à la chasse et à la nature.

Les relations avec le monde agricole sont très bonnes : nous participons activement aux projets agricoles, notamment pour la gestion du sanglier, et collaborons étroitement avec les administrations et le fonds d'indemnisation.

Les relations avec la fédération des pêcheurs sont également positives. Nous travaillons ensemble sur la gestion des cours d'eau et des zones riveraines, pour favoriser la cohabitation du gibier d'eau et du milieu aquatique.

Enfin, les relations avec les associations de protection de la nature sont équilibrées. Nous maintenons un dialogue ouvert et constructif, notamment avec Mme Grosjean et M. Ulrich, la semaine prochaine.

Je voulais aussi vous donner un aperçu des prochains événements. Le samedi 7 juin, à Kolbsheim, à 16h30, se tiendra une grande soirée caritative. À cette occasion, un intervenant de renom, Thierry Coste, le lobbyiste de la Fédération Nationale des Chasseurs donnera une conférence sur l'avenir de la chasse. Je suis conscient qu'il n'est pas toujours apprécié de tous, car il a des positions bien arrêtées. Le lendemain, dimanche 8 juin, aura lieu le Salon de la Nature et des Loisirs à Kolbsheim. Je vous invite chaleureusement à venir nombreux ! Il y aura de nombreux exposants, et chaque année, cet événement gagne en envergure. L'année dernière, nous étions entre 7 000 et 8 000 visiteurs, et je pense qu'il est tout à fait possible d'atteindre la barre des 10 000 cette année.

Enfin, je vous annonce également la messe de Saint-Hubert, qui se tiendra à la cathédrale de Strasbourg le 7 novembre.

Je vous remercie pour votre attention, et je laisse maintenant la parole à notre Trésorier, M. Samuel Balzer.

RAPPORT FINANCIER

Compte-rendu du Trésorier, Samuel Balzer



Chers membres,

Conformément à nos statuts, j'ai le plaisir de vous présenter le compte-rendu de gestion de l'activité de notre fédération pour l'exercice clôturé le 30 juin 2024. Je vais commencer par vous faire un point sur la situation de notre activité durant cette période.

Comme vous pouvez le voir dans le compte-rendu financier qui vous est présenté, les produits d'exploitation enregistrés par la fédération au cours de cet exercice s'élèvent à 1 823 229 €, contre 1 644 192 € l'année précédente. Cela représente une hausse de 179 037 €.

Le résultat de l'exercice s'établit à 276 882 €, comparé à 299 218 € pour l'année précédente. Notre fédération a également investi 90 835 € durant cette période. Pour l'analyse des comptes et des résultats, ceux-ci ont été établis conformément au règlement AMC numéro 2018-06 du 5 décembre 2018.

Cette augmentation des produits d'exploitation est notamment due au nouveau contrat signé avec la région Grand Est dans le cadre du programme Natura 2000. En revanche, les charges d'exploitation ont augmenté pour atteindre 1 587 065 €, contre 1 357 484 € l'année précédente, soit une hausse de 229 580 €. Parmi ces charges, celles de personnel s'élèvent à 595 175 €, en progression de 108 119 € par rapport à l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à 236 164 €, contre 286 708 € l'année précédente. Après prise en compte du résultat financier de 36 826 €, le résultat courant

avant impôts s'élève à 272 990 € (contre 296 973 €). Enfin, en intégrant le résultat exceptionnel de 11 863 € et en déduisant l'impôt sur les bénéfices de 7 971 €, l'exercice se solde par un bénéfice de 276 882 €, légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Notre capacité d'autofinancement, c'est-à-dire la trésorerie générée par notre activité, est largement excédentaire, atteignant 432 105 €.

Pour l'affectation du résultat, nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) tels qu'ils vous sont présentés, avec un résultat de 276 882 €. Nous suggérons également d'affecter ce bénéfice en le reportant sur les réserves de la fédération.

Après cette affectation, nos fonds propres s'élèveraient à 3 760 557 €.

Passons maintenant au budget prévisionnel, qui est affiché. Il prévoit un total de produits de 1 985 000 € et des charges de 1 734 000 €, ce qui laisserait un résultat prévu de 251 000 €.

Je tiens à remercier chaleureusement Camille Ferrer pour son travail tout au long de l'année, qui a été vraiment exemplaire. Merci également à vous pour votre attention. Je laisse maintenant la parole à M. Guy Troffer-Charlier pour le rapport du commissaire aux comptes.

Intervention de M. Guy Troffer-Charlier, commissaire aux comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin relatif à l'exercice clos le 30 juin 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport et tels que les éléments, les principaux éléments viennent de vous être présentés par le trésorier. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En deux mots, nous certifions les comptes.

Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit. Nous avons effectué notre audit selon une norme d'exercice professionnel applicable en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisamment appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilité du commissaire aux comptes

relatif à l'audit des comptes annuels» du présent rapport. Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession du commissaire aux comptes sur la période du 1er juillet 2023 à la date de l'émission de notre rapport.

Justification des appréciations. En application des dispositions des articles L821-53 et R821-180 du code de commerce relatif à la justification de nos appréciations, nous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les fonds dédiés et les subventions d'investissement et d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée... Nous n'exprimons pas d'opinion sur ces éléments pris de manière isolée. Vérification spécifique, nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels.

Les informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. Les autres points sont purement réglementaires.

! Tous les éléments comptables sont disponibles en ligne sur le site de la fédération.





COMPTE RENDU DU FARB

Intervention de Nicolas Braconnier

Mesdames, Messieurs, bonjour,

Au cours de l'année écoulée, nous avons pu acquérir un total de 3,37 ha de parcelles, réparties à la fois dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Je vais vous en présenter quelques-unes. Ces 3,37 ha sont composés de 37 parcelles, réparties sur 15 communes et forment 24 sites.

Par « sites », on entend des ensembles de parcelles qui se touchent. Vous remarquerez que les surfaces continuent d'augmenter, même si cette croissance est un peu moins importante qu'au début de cette période.

En moyenne, chaque année, nous achetons entre 3 et 4 ha de terrain. Au total, le FARB possède aujourd'hui 1 510 parcelles. Il est possible que ce nombre diminue prochainement, car des opérations de remembrement sont en cours, ce qui entraînera des regroupements. Au total, ces regroupements représentent 318,22 ha, répartis en 534 sites sur 224 communes.

Voici quelques acquisitions remarquables de l'année écoulée : dans le Bas-Rhin, à Alteckendorf, nous avons pu acheter des parcelles de haies. À Boersch, une petite parcelle en verger. À Froeschwiller, une autre petite parcelle en zone de haies. À Hohengoeft, nous avons acquis 11,4 ares, comprenant un petit boisement en plaine.

Un projet intéressant concerne Kuttolsheim, où des aménagements sont prévus en collaboration avec le SDEA. Nous avons pu

acquérir plusieurs parcelles pour un total de 79,50 ares. À Neewiller-près-Lauterbourg, le terrain étant principalement agricole, nous avons seulement pu acheter une petite parcelle de 15,53 ares.

Sur Obermodern-Zutzendorf, une parcelle en scellement de verger ainsi qu'une petite zone forestière ont été acquises, comprenant notamment une très belle chênaie. À Volksberg, cette zone sera utilisée notamment pour des mesures compensatoires liées à l'extension d'une grande entreprise, puisqu'il s'agit d'une parcelle boisée.

Dans le secteur d'Illfurth, dans le Haut-Rhin, nous avons également acquis des parcelles boisées, souvent humides, qui seront probablement destinées à des mesures compensatoires.

Plus loin, à Tagolsheim et Zillisheim, nous avons aussi identifié plusieurs types de parcelles, dont une petite zone humide.

Nous avons encore plusieurs projets en cours, notamment dans le Bas-Rhin. Au total, ces projets couvrent plus de 30 ha, ce qui représente environ 10 % de résultats concrets, souvent assez significatifs.

Par exemple, à Avolsheim, des parcelles proposées par un chasseur dans une zone AOC ont été identifiées. Même si ce sont des boisements, elles restent classées en zone AOC. À Boersch, une petite parcelle de verger est également en cours d'acquisition.

Dans le secteur de Dieffenbach-lès-Wœrth, nous travaillons sur un ancien petit verger traditionnel, avec peu de parcelles. À Geudertheim, un verger restera à cet emplacement malgré le remembrement, et nous pourrons l'acquérir prochainement, car la transaction est déjà chez le notaire. Enfin, à Valff, nous avons également des parcelles que le FARB avait louées.

Pour le Haut-Rhin, nous avons récemment candidaté à plusieurs beaux projets. Parmi eux, un projet concerne une zone humide de 1,39 ha. À Soultz, toujours dans le Haut-Rhin, nous avons travaillé sur un projet portant sur 1,7 ha, comprenant une parcelle avec une partie en forêt et une autre en prairie.

Au cours de l'année écoulée, nous avons aussi loué plusieurs parcelles. Par exemple, à Saint-Pierre, une parcelle de culture à gibier, et à Seebach, un ancien verger traditionnel. À Zellwiller, des cultures à gibier sont également en place.

Sur le plan financier, en ce qui concerne les recettes et dépenses, nous constatons généralement les mêmes types d'entrées : les contributions des chasseurs, le produit de la chasse reversé par les communes, qui est redistribué à l'ensemble des propriétaires. Nous avons aussi eu cette année de nombreuses ventes de bois, ainsi que diverses subventions, bien que celles-ci aient été réduites cette année.

Du côté des dépenses, il y a notamment les locations, l'achat de terrains, les frais d'acquisition, les taxes foncières, ainsi que les aménagements et l'entretien durant l'hiver. Au total, pour l'année écoulée, les locataires de chasse nous ont versé 54 414,79 €, ce qui montre que les contributions des locataires restent à un niveau relativement élevé ces deux dernières années.

Enfin, pour l'achat de terrains hors frais de notaire, nos dépenses s'élèvent à 24 608 €.

Merci de votre attention.

HONNEUR AUX CHASSEURS MÉRITANTS

M. Gérard Roth

Le Président Obry invite M. Gérard Roth à l'assemblée.

C'est un jeune chasseur de 66 ans, originaire d'Obersoultzbach. Il appartient à une longue lignée de chasseurs et il a attrapé le virus de la chasse dès son plus jeune âge.

Il accompagnait son père lors de missions de garde professionnelle chez Riedinger, Sotra-Lentz, et Kuhn. Après avoir obtenu son permis de chasser en 1981, il a commencé à exercer en tant que garde-chasse auprès de Louis Futterer, sur les communes d'Obermodern, Bouxwiller et Huttwiller. Gérard est un homme très engagé sur le terrain, notamment pour le piégeage. Malheureusement, il a dû abandonner cette passion, principalement à cause des actes de vandalisme sur ses installations, en particulier ses nasses à corbeau. Pour la petite anecdote, en 1977, Gérard a prélevé 350 corvidés et 35 renards !

Face aux dégâts causés par ces nuisibles, nous ne pouvons que l'encourager à reprendre cette activité. Le monde agricole a grandement besoin de lutte contre la prédation des corvidés. En attendant, Gérard, nous avons le plaisir de vous remettre la médaille de bronze de la Fédération des chasseurs du Bas-Rhin.



M. Gilbert Jordache



La 1ère Vice-Présidente, Aliette Schaeffer, invite M. Gilbert Jordache.

Bonjour à tous. C'est avec plaisir que je remplace au pied levé M. Jean-Luc Ries pour remettre la médaille de bronze à M. Gilbert Jordache.

M. Jordache, vous avez croisé la route de M. Jean-Luc Ries en 1976, et l'avez invité à vous accompagner en tant que traqueur lors d'une chasse privée. Jusqu'alors, il était pêcheur et lorsque vous l'avez sollicité pour être rabatteur, il s'est dit « pourquoi ne pas essayer ? » Et c'est ainsi qu'il a fait les premiers pas à la chasse, en étant porté par cette nouvelle passion. La suite on la connaît...

M. Gilbert Jordache est né pendant la guerre, d'une mère alsacienne et d'un père roumain immigré en Alsace. Installé à Waselonne, il a accompagné son grand-père maternel et ses oncles lors de leurs sorties de chasse. À l'époque, il y avait peu de battues.

Gilbert a aussi eu la chance d'assister à la chasse au Coq de Bruyère, qui peuplait les environs de ce petit coin de montagne. Plus tard, il a déménagé à Drusenheim avec son épouse Angèle pour des raisons professionnelles. Garde-chasse de l'unité chasse Dow Chemical à Drusenheim, Gilbert n'a jamais été un chasseur de trophées, mais plutôt un homme au service des autres. Il a formé de nombreux chasseurs, parmi lesquels Jean-Luc, Éric (le fils de Jean-Luc), Dominique, et bien d'autres.

Autrefois, il organisait des week-ends de chasse réservés exclusivement aux cadres de l'entreprise, accompagnés de leurs clients. Le président de Dow France a beaucoup apprécié ses services, au point de lui confier le droit de chasse exclusif sur un lot privé, en reconnaissance de ses loyaux services. Ce privilège a duré jusqu'en 2024, date à laquelle les terrains de l'usine ont été intégrés à la commune.

Aujourd'hui encore, il chasse sur le lot familial, géré par son neveu Gérard Muller à Birkenwald. Dans sa vie de chasseur, il a planté des haies encore visibles aujourd'hui, ce qui est précieux, car beaucoup de chasseurs n'en ont pas fait autant.

Il a également aménagé des zones de tir, qui servent aujourd'hui de refuges à la faune sauvage. Il a traqué les prédateurs, choyé les petits gibiers comme les faisans, lièvres et surtout les canards. Pendant de nombreuses années, son fidèle compagnon, un braque allemand nommé « Atout », lui a procuré beaucoup de plaisir lors de ses parties de chasse.

Gilbert a été très actif au sein du GGC Sauer Moder, d'abord en tant que secrétaire, puis en tant que vice-président. Il a organisé des projets éducatifs dans plusieurs communes, avec le Mobil'Faune, des sorties sur le terrain, des visites de parcs animaliers et des cours d'initiation à la nature. Il a aussi beaucoup contribué à l'organisation des messes de Saint Hubert du GGC, en décorant l'église avec sa famille.

Lors des fêtes d'été du GGC, il a toujours été présent, prêt à donner un coup de main. Aujourd'hui, il a pris un peu de recul pour profiter d'une vie paisible, mais il reste bénévole dans l'Ordre Lafayette, porte-drapeau des anciens combattants.

Il pratique encore un peu la chasse à Birkenwald, un lieu qu'il porte dans son cœur à jamais.

En reconnaissance de ses engagements, la Fédération du Bas-Rhin lui remet la médaille de bronze.

COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS



Commission Grand Gibier

Intervention du Président
M. Michel PAX

Bonjour à tous,

Je vais vous présenter le bilan de la commission Grand Gibier pour la saison de chasse passée.

Commençons par le Cerf. Cette année, le pourcentage de tirs justifiés est comparable à celui des années précédentes. Nous avons prélevé 152 cerfs de catégorie C3, dont 101 tirs justifiés (66%), 32 tirs injustifiés (21%) et 19 tirs litigieux (12%). La baisse du prélèvement de près de 25% pourrait indiquer une tendance à la diminution de la population. À suivre pour voir si cela se confirme.

Concernant le Daim, la population semble très faible, avec seulement un daim D3 présenté cette année (tir injustifié). La population de daims dans la zone de l'illwald est estimée autour de 300 individus, ce qui est en dessous du seuil recommandé pour préserver la diversité génétique, qui serait d'au moins 500. Il est donc urgent d'en prendre soin et de gérer prudemment les plans de chasse.

Pour le sanglier, le bilan est de 14 009 prélèvements pour la saison 2024-2025, répartis entre la chasse à l'affût, la battue et la chasse nocturne. Il est important de continuer les efforts pour réduire les dégâts causés par cette espèce. Quant au chevreuil, 25 000 attributions ont été faites, avec 9 665 prélèvements réalisés. Pour le chamois, 29 attributions ont été accordées, avec 9 prélèvements.

Concernant la réglementation, plusieurs arrêtés ont été signés en avril 2025 : fixant les périodes de chasse pour 2025-2026, désignant le sanglier comme ESOD (espèce susceptible d'occasionner des dégâts), et autorisant le tir de nuit pour cette espèce, dans le cadre de la prévention des dégâts.

Tous ces arrêtés sont bien entendu accessibles sur le site de la Fédération des chasseurs.

Avant de conclure, je souhaite vous faire part de nos préoccupations concernant nos populations de grands cerfs, qui semblent particulièrement vulnérables. La pression exercée par les forestiers, qu'ils soient publics ou privés, reste très forte, malgré les efforts des chasseurs et la baisse significative des populations de cerfs dans notre département.

Il est vrai que la forêt souffre, mais cette détérioration est principalement liée au climat et aux sécheresses répétées, ainsi qu'aux choix sylvicoles du siècle dernier, qui ont favorisé la monoculture de résineux au détriment des feuillus, affectant ainsi leur rôle de régulateur climatique. Notre objectif n'est pas de blâmer les sylviculteurs actuels, qui subissent eux aussi les conséquences de ces choix passés, mais d'adopter une vision objective de notre forêt. Il est essentiel d'établir un dialogue constructif et sincère entre chasseurs et forestiers.

Les forestiers proposent souvent comme seule solution d'augmenter les plans de chasse pour réduire les populations et rétablir l'équilibre forêt-gibier. Cependant, nous pensons qu'il existe une autre voie : améliorer la capacité d'accueil de nos forêts. Cela implique d'intégrer cette dimension dans les plans d'aménagement forestier, en élargissant les bords de chemins, en aménageant des prairies, des pré-bois ou des zones de gagnage ligneux pour l'hiver.

Il y a une vingtaine d'années, la direction générale de l'ONF avait pris des engagements dans ce sens, mais peu de choses ont été réalisées depuis. Pourtant, ces méthodes nécessitent peu d'investissement et de nombreuses études ont démontré leur efficacité.

Depuis trente ans, nous tentons de résoudre le problème de l'équilibre forêt-gibier en nous concentrant uniquement sur les plans de chasse, sans succès. Il est grand temps d'accorder une attention particulière au végétal et d'adapter nos pratiques à la biologie des espèces. Nous avons commencé ce dialogue avec M. Ficht à l'agence de Schirmeck, et j'espère que des avancées positives verront le jour prochainement.

Un autre sujet qui nous préoccupe concerne les campagnes de martelage. Nous sommes inquiets car, régulièrement, les forestiers nous présentent les résultats de ces campagnes, qui ne sont en réalité que des impressions subjectives. Le martelage consiste à évaluer l'abroustissement des parcelles parcourues, mais cette évaluation reste très subjective, ce qui rend difficile la prise en compte de cet indicateur par notre fédération.

Enfin, je souhaite souligner la valeur exceptionnelle de notre population de cerfs vosgiens, notamment celle du Donon, en termes de biodiversité. Les études génétiques, notamment celles de Gérard Lang, ont montré que le cerf vosgien est présent dans notre région depuis plus de 10 000 ans. Il s'agit d'une population autochtone, unique en France. Dans d'autres régions, le cerf avait presque disparu à la Révolution française, puis a été réintroduit à partir de sujets d'Europe de l'Est, et non de nos propres populations. Il est donc crucial de préserver cette richesse patrimoniale, qui est aussi importante que nos forêts. Je vous remercie pour votre attention.



Commission Petit Gibier et biodiversité

Intervention du Président
M. Pascal Kentzinger

Mesdames, Messieurs, Chers Amis Chasseurs,

C'est toujours un honneur et un réel plaisir de prendre la parole devant vous pour partager le travail mené par notre Fédération en faveur du petit gibier et des habitats de plaine.

Chaque territoire de chasse est unique. Il est donc toujours délicat de dresser un état général de la petite faune de plaine, tant les situations peuvent varier d'un lot à l'autre. Les conditions météorologiques, les aménagements, la pression des prédateurs, les pratiques agricoles : autant de facteurs qui interagissent de façon complexe.

Mais ce que nous savons, c'est que le printemps dernier, marqué par des pluies abondantes, a pu compromettre certaines reproductions. Heureusement, l'été plus clément a permis un léger rééquilibrage. Et désormais, grâce à Cyneportal, notre nouvel outil de déclaration des prélèvements, nous pourrions suivre les tendances espèce par espèce avec plus de précision. Un immense merci aux 90 % de locataires qui ont joué le jeu et rempli leur déclaration à temps !

Nous pouvons remarquer sans trop de surprise que sur les 10 espèces de plaine les plus chassées la moitié sont des ESOD ou espèces invasives. Preuve s'il en est que la régulation des prédateurs est un pilier fondamental de l'équilibre naturel et de la biodiversité.

L'an passé votre Fédération n'a pas ménagé ses efforts. Grâce à notre programme d'aides et de subventions, plus de 100 000 € ont été investis directement sur le terrain, pour soutenir vos projets en faveur des habitats.

Et les résultats sont là :

- 25 hectares de couverts faunistiques semés,
- 110 îlots arbustifs créés,
- 12 kilomètres de haies plantés – un record !

... cela avec le soutien précieux de la Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est, à travers ses programmes Agribiodiv'Est et Sensibilis'Haie.

Même si la reconduction de ces programmes n'est pas assurée à l'automne, nous restons



engagés à vos côtés. Chaque projet de plantation mérite d'être soutenu - alors n'hésitez pas à solliciter Nicolas Braconnier pour concrétiser vos idées.

Ajoutons à cela 200 arbres fruitiers plantés, 7 nouvelles mares créées, et 17 autres en projet sur nos propriétés du FARB.

Ce dernier est bien plus qu'une succession de parcelles : c'est une vitrine de notre action, un pont entre le monde cynégétique, les naturalistes et le grand public. Soutenez-le, faites-le connaître, et adhérez si ce n'est déjà fait !

Vous étiez nombreux à souhaiter des faisans subventionnés en complément des lâchers de perdrix : c'est chose faite.

Le Plan de Relance Faisans a vu le jour l'été dernier, et déjà 800 oiseaux ont été relâchés par 18 locataires. Ce n'est qu'un début !

Pour encourager cette dynamique, nous avons renforcé la part financière de la Fédération afin de vous proposer un meilleur tarif. Les commandes reçues pour cette année nous laissent espérer une nette progression. Ne manquez pas cette opportunité de repeupler vos territoires.

Et ce n'est pas tout. Pour améliorer la survie post-lâcher, notre service technique a déposé un dossier auprès de l'OFB, pour obtenir des faisans issus de souches sauvages par leur élevage de Saint-Benoît. En cas de réponse favorable, ces oiseaux seront disponibles dès l'an prochain, même si leur chasse restera interdite pendant trois ans, ce serait un formidable atout pour la réussite de notre programme.

En parallèle, un soutien technique et financier est disponible pour la création ou remise en état de volières à ciel ouvert de type "anglaise". Contactez Valentin pour tout projet.

Je veux également saluer le travail ô combien précieux de nos garde-chasses et piégeurs, animés avec passion par leur président Philippe Krauth, qui s'implique aussi dans la formation de nos nouveaux permis à travers l'Association des jeunes chasseurs.

Plus de 100 caméras de contrôle à distance des pièges ont été subventionnées l'an dernier - l'opération se poursuit, alors faites appel à lui pour toute commande !

Comme promis l'an dernier, la période de chasse du lièvre a été ajustée : elle court désormais du 1er novembre au 31 décembre. J'espère que vous avez su rendre hommage à ce gibier d'exception, pourquoi pas autour d'un lièvre à la royale pendant les fêtes de fin d'année...

Un dernier mot pour vous dire que la Commission travaille d'ores et déjà à la rédaction du prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, avec pour objectif de simplifier et clarifier la gestion et la chasse des territoires de plaine.

Mes remerciements les plus sincères vont aux membres de la Commission Petit Gibier et Biodiversité, au directeur et techniciens, à notre équipe administrative, ainsi qu'à Frédéric et mes amis du conseil d'administration. Votre confiance et votre implication sont le socle de notre action.

Chers amis, la petite faune de plaine a besoin de nous. Elle a besoin de notre vigilance, de notre engagement, de notre passion.

La Fédération est et restera à vos côtés. Ensemble, continuons à protéger, aménager, transmettre.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite à tous une excellente saison de chasse, pleine de rencontres, de partages... dans une Nature préservée.



Commission Communication

Intervention du Président
M. Samuel Balzer

Cela fait maintenant trois ans que la Commission Communication a été créée, une initiative que nous avons prise lors des dernières élections pour mieux nous faire connaître, affirmer notre présence et répondre aux différentes attaques ou articles qui apparaissent régulièrement dans la presse. On remarque en effet que, parfois sans raison, des articles fleurissent, et il est important d'y réagir. Heureusement, certains articles sont aussi positifs.

Je vais vous faire un point sur l'actualité à travers la revue de presse, que ce soit la presse écrite, la radio ou la télévision. Cette année a été plutôt calme : je pense que nos voisins haut-rhinois ont occupé le devant de la scène de façon plus intensive, ce qui a peut-être un peu réduit notre activité médiatique.

Bravo à vous, Francis (Gross), pour ce que vous avez fait ! Continuez comme ça, et n'hésitez pas à transmettre ce message à vos collègues cet après-midi. Chez nous, par exemple, on parle de la pression à maintenir sur les chevreuils, de la baisse des dégâts causés par les sangliers, ou encore du comptage des daims à l'Illwald.

On retrouve aussi le portrait d'un jeune chasseur qui présente la nouvelle génération, ce qui est une bonne chose pour faire connaître

nos problématiques au public. Le renouvellement des baux de chasse est également un sujet d'actualité.

En matière de communication grand public, nous mettons en avant la filière venaison, ce qui est positif, car cela valorise nos traditions de consommation de gibier. Le public sait maintenant où il peut retrouver du gibier, ce qui est une bonne chose pour nous aussi.

Nous avons aussi eu un retour sur l'exposition des trophées au Fort Rapp à Reichstett, merci Georges ! C'était une édition un peu différente, plus atypique, mais très sympathique. Je pense que les chasseurs ont apprécié cette mise en lumière un peu différente des trophées.

Un autre article concernait Wissembourg, où l'on a pu constater les gros problèmes rencontrés par les locataires de chasse. J'espère que le grand public en a compris les enjeux. Sur le plan de la sécurité, notre département a toujours été à la pointe, et je souhaite qu'il le reste. Le Président prévoit d'ailleurs que dans le prochain schéma, la sécurité sera encore renforcée, ce qui est une excellente nouvelle.

Le salon de Kolbsheim, comme l'a présenté le Président, est devenu un rendez-vous incontournable pour nous. Avec la soirée du 7 juin, je vous encourage vivement à venir soutenir le FARB. C'est une belle occasion de partager un moment convivial et de soutenir une association qu'il ne faut pas oublier.

La plantation de haies est aussi une vitrine importante : aujourd'hui, en tant que chasseurs, nous contribuons à la biodiversité. Nos actions, comme la plantation d'arbres ou la création de mares, montrent notre implication dans la préservation de la nature. Pour finir, une pièce de théâtre à Sélestat, qui aborde la chasse de manière réfléchie, a permis de mettre en lumière les opinions des passionnés que nous sommes. Bravo et félicitations à l'autrice, Kathleen Fortin.

Passons maintenant aux réseaux sociaux. Cela fait trois ans que je vous en parle, et certains peuvent penser que ce n'est pas si important. Pourtant, c'est essentiel. Nos opposants y sont très actifs, et il est crucial que nous aussi, chasseurs, soyons présents et visibles. Actuellement, notre page Facebook compte 1 400 abonnés. À titre de comparaison, le compte de la Moselle compte 7 400 followers !

N'hésitez pas à en parler autour de vous : la jeune génération doit être là pour nous aider à défendre nos intérêts. Sur les 28 derniers jours, environ 500 personnes ont consulté notre page, ce qui montre que l'intérêt est là, même si peu s'abonnent. C'est donc un appel à vous tous : partagez vos actualités, vos infos !

Notre Community Manager, Stéphane, qui se déplace, prend des photos et publie régulièrement, fait un travail remarquable. Je tiens à le

remercier sincèrement pour son engagement quotidien. L'opération Nature Propre, qui a été très bien relayée et constitue une belle vitrine pour notre action.

Nous avons aussi Infos'Chasse 67. C'est un outil précieux pour vous tenir informés des activités de notre fédération et des associations cynégétiques connexes. Vous pouvez aussi la retrouver sur notre site internet, en version numérique. Je tiens à remercier Alexandra, notre rédactrice en chef, pour la qualité de son travail. Infos'Chasse 67 est vraiment un bel outil de communication pour notre communauté.

Le Flash'Infos, quant à lui, est l'outil instantané de la FDC pour communiquer

rapidement en fonction de l'actualité. N'oubliez pas de consulter vos mails, car c'est là que vous recevrez ces messages en temps réel.

Enfin, le site internet reste un support indispensable : on y trouve tous les documents nécessaires tout au long de l'année cynégétique — formulaires, réglementations, arrêtés préfectoraux, etc. Alexandra veille à sa mise à jour, et c'est un outil essentiel pour rester informé.

Pour conclure, je vous encourage aussi à porter fièrement notre pin's. Certains le portent déjà avec fierté, c'est très bien. Si vous ne l'avez pas encore, je vous invite à venir en acheter à la Fédération. C'est un symbole

d'appartenance à la chasse dans le Bas-Rhin, et il faut le porter avec fierté.

Je vous remercie pour votre attention, et je vous souhaite une excellente continuation dans votre passion et votre engagement.

Après les discours des différents intervenants et avant la clôture de l'Assemblée Générale, le Président Obry fait part des résultats du vote :

Le nombre de voix exprimées varie selon la résolution entre 1 409 et 1 450

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS			
Approbation du bilan : Approuvez-vous le bilan et le compte de résultat 2024 et l'affectation du résultat ? (du 01/07/2023 au 30/06/2024)	OUI 1 397 1 397/1 397 100 %	NON 0 / 0 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 13
Approbation du budget prévisionnel : Approuvez-vous le budget 2025-2026 ? (du 01/07/2025 au 30/06/2026)	OUI 1 396 1 396/1 396 100 %	NON 0 / 0 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 14
Choix du montant du timbre fédéral et de la cotisation territoire : Quel montant choisissez-vous pour la prochaine campagne ?	78 € 882 882/1 391 63,41 %	80 € 509 509/1 391 36,89 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 11
Choix du montant « Suivi de territoire » : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « suivi de territoire » à l'hectare ?	0,16 € 997 997/1 439 69,28 %	0,18 € 442 442/1 439 30,72 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 11
Choix du montant « FARB » : Quel montant choisissez-vous pour la contribution « FARB » à l'hectare ?	0,34 € 892 892/1 390 64,17 %	0,36 € 498 498/1 390 35,83 %	ABSTENTION (ne se prononce pas) 19



INTERVENTIONS DES INVITES



**M. Pierre Gross,
Maire de Geudertheim**

Bonjour à tous,

Votre Président m'a un peu pris au dépourvu, mais je m'attendais un peu à cela, c'est pourquoi j'avais préparé un petit mot. (rires de l'assemblée)

Je tiens tout d'abord à vous saluer, vous toutes et tous, dans vos différentes fonctions et qualités. C'est un réel plaisir pour moi de vous accueillir à nouveau à Geudertheim, dans notre salle polyvalente, pour cette traditionnelle Assemblée générale. Merci, M. le Président, ainsi qu'à toute votre équipe, d'avoir choisi à nouveau Geudertheim pour poursuivre ce partenariat de longue date dans notre village.

Je souhaite également adresser une pensée toute particulière à votre Président d'honneur, M. Gérard Lang. Cela fait plus de 15 ans que le siège est installé ici, à Geudertheim. Merci, Gérard pour ce beau partenariat et pour l'amitié que nous avons cultivée tout au long de ces années.

Mesdames, Messieurs, je sais que vous représentez toujours un nombre important d'adhérents. Je sais aussi que 2024 a été une année importante pour vous, notamment parce que tous les baux de chasse ont été renouvelés avec les collectivités, vous permettant de continuer à exercer votre activité dans de bonnes conditions. Je vous souhaite beaucoup de succès pour les neuf années à venir.

Personnellement, je pense qu'une commune a besoin de ses chasseurs, mais aussi de tous ses citoyens. Nous comptons sur vous, notamment pour être à notre écoute. Je sais que vous avez la volonté d'améliorer la gestion de la faune et de l'environnement, ce qui constitue un partenariat précieux. Votre objectif principal, en tant qu'association de chasse, est d'entretenir les territoires et de participer à la gestion de la faune locale, et je vous félicite pour cela.

Nous continuerons à travailler ensemble, en trouvant toujours le bon compromis. Pour Geudertheim, nos partenaires locaux ne me contrediront pas : ils ont toujours trouvé un maire à leur écoute, qui a fait le nécessaire pour que tout se passe au mieux.

Je ne vais pas vous retenir davantage, et vous souhaite une excellente Assemblée générale, un bon travail, une belle journée, et surtout, de belles années à venir pour vous, chers amis chasseurs.

Merci à tous.

**M. Georges Schuler,
Maire de Reichstett**



Mesdames et Messieurs, chers collègues élus, Je tiens tout d'abord à vous adresser toutes mes salutations. Je ne vais pas m'attarder sur un discours d'élu, mais plutôt vous parler en tant que chasseur.

Comme le disait Bismarck à un moment donné : « Quand on ne sait pas d'où on vient, on ne sait pas où on est. Et surtout, on ne sait pas où on va. » Cela ne concerne pas les chasseurs, car nous avons une histoire, des traditions. Ces dernières remontent, par exemple, à Gaston Phoebus et aux premiers traités de chasse, il y a de cela plusieurs siècles. Nous héritons aussi d'un peu de l'esprit

germanique, mais surtout, notre histoire est riche et vivante, traduite par nos traditions, notamment celles des sonneurs.

Aujourd'hui, le FIDS fête ses 100 ans. Ce n'est pas rien. Cela nous confère des droits, mais aussi des devoirs. Nos droits, c'est de pratiquer notre art librement, sans être constamment sous la pression d'associations environnementales qui, en fin de compte, ne partagent pas notre histoire ni nos traditions.

Nos devoirs, quant à eux, consistent à respecter nos territoires, à en assurer la gestion, et à respecter le gibier. Certes, nous prélevons, c'est vrai, mais nous respectons aussi le gibier en lui remettant les brisées, en intervenant si nous le blessons, en faisant appel à l'UDUCR, à la recherche au sang. C'est cela aussi, nos traditions et notre histoire.

Il est important que nous transmettions ces valeurs à nos jeunes générations, afin de préserver ce contexte si précieux.

Je sais que les chasseurs ont du cœur, et que nous continuons à pratiquer notre art comme nos ancêtres nous l'ont appris. Même si la technologie s'est invitée dans nos pratiques - tirs à la thermique, prélèvements de nuit, notamment sur les ESOD -, nous ne devons pas tomber dans des dérives, comme prélever un cerf ou un chevreuil à la thermique, ce qui serait inacceptable.

Il est crucial que nous respections cette éthique, que nous la partagions et que nous la fassions connaître autour de nous.

Je vous remercie de votre attention.

Nos droits, c'est de pratiquer notre art librement, sans être constamment sous la pression d'associations environnementales qui ne partagent pas notre histoire ni nos traditions.

M. Pierre Crique,
Président du FIDS 67



Bonjour à toutes et à tous.

Je tiens tout d'abord à remercier le Président Obry de m'accorder ce temps de parole, ainsi qu'à l'ensemble des participants. C'est un honneur pour moi de représenter une organisation qui célèbre aujourd'hui son centenaire.

Nos équipes techniques sont sur le terrain de 7h à 19h, cinq jours par semaine, pour poser des clôtures et assurer la prévention. Que ce soit des agriculteurs ou des chasseurs, tous sollicitent notre aide pour la pose de clôtures. Nous devons donc prioriser nos interventions, en protégeant d'abord les cultures les plus précieuses comme le maïs ou les semences, puis en traitant les secteurs plus sensibles ou à risque, notamment ceux où les dégâts sont récurrents depuis plusieurs années. Dans certains cas, nous installons même des clôtures fixes avec des treillis soudés, qui sont plus efficaces et demandent moins d'entretien à long terme.

Comme vous pouvez le constater, cette

période de l'année est très intense pour le FIDS, et elle nous maintient en alerte, pas seulement à cause de la tension électrique de nos clôtures, mais aussi pour préserver au mieux nos cultures des dégâts causés par les sangliers.

L'année 2024-2025 a été globalement bonne, avec 590 hectares de dégâts enregistrés. Même si cela représente une augmentation de 38 % par rapport à l'année précédente, où nous avons compté 430 ha, l'impact financier n'a augmenté que de 16 %, grâce notamment à une certaine anonymisation des semis de maïs, qui coûtent généralement moins cher en réparation que les dégâts de récolte.



Pour cette année en cours, la situation est plus préoccupante. Nous avons déjà presque 200 ha de dégâts, dont 173 ha sur des prés,



Pour cette année en cours, la situation est plus préoccupante. Nous avons déjà presque 200 ha de dégâts, dont 173 ha sur des prés, et les demandes d'indemnisation ou d'estimation pour les dégâts de semis commencent à affluer fortement. En termes de budget, nous avons prévu une augmentation de 30 % de la valeur estimée des dégâts.

Mais il faut bien reconnaître que cet exercice reste très difficile. La tendance, malheureusement, n'est pas très encourageante. Si nous voulons atteindre les 220 000 € annoncés pour la dernière partie de la subvention, il est impératif que les dégâts restent en dessous de 950 ha. À mon avis, atteindre ce seuil de dégâts serait considéré comme un échec pour le département.

C'est pourquoi je m'adresse à tous les chasseurs présents, et ils sont nombreux. Nous sommes en pleine période critique de l'année, et il est essentiel de protéger les semis. Nous disposons de tous les outils nécessaires pour cela. Je comprends que chasser le sanglier la nuit et travailler le lendemain n'est pas évident, mais je vais être clair : nous n'avons pas d'autre choix. Comme le souligne l'édition du dernier Infos'Chasse 67, publié hier soir et que j'ai déjà lu, notre situation financière s'améliorera d'ici la fin de l'année.

Enfin, n'oublions pas un outil précieux : l'agraillage de dissuasion en forêt. C'est le moment d'arrêter le linéaire de dissuasion, cela nous aidera à cantonner les sangliers dans les bois. Nous comptons vraiment sur vous, et nous savons que vous savez faire preuve d'efficacité.

Pour conclure, je tiens à remercier la Fédération des chasseurs pour la bonne collaboration de ces dernières années. Nous menons ensemble des projets pour le bien de la chasse dans le Bas-Rhin, comme le Cynéportail, qui en est un exemple parmi d'autres. Merci pour votre attention et votre engagement.

Mme Anne Sander,
Conseillère régionale



Bonjour à toutes et à tous. Monsieur le Président, cher Frédéric.

Je souhaite vous dire quelques mots sur les écosystèmes naturels. À une époque où certains voudraient mettre la forêt, les prairies, les cours d'eau, tous ces écosystèmes sous cloche, en interdisant toute intervention humaine, en oubliant que depuis toujours,

l'homme a façonné, modifié et interagi avec la nature pour vivre et survivre, il me semble que les enjeux sont cruciaux. Et dans ce contexte, vous, chasseurs, avez un rôle particulièrement important à jouer. Notre objectif est de préserver une forêt riche de ses multiples fonctions : économique, sociale, environnementale. Et sans votre contribution, il serait difficile d'y parvenir.

La région Grand Est, en tant que telle, n'a pas de compétence directe sur la chasse, cette compétence relevant de l'État. Cependant, elle intervient avec vous, en cofinanciant et en coorganisant plusieurs actions pour maintenir une forêt vivante, dynamique, et pour préserver la biodiversité. Je ne vais pas vous faire la liste de toutes ces mesures, mais je souhaite évoquer notamment le Plan Haie, que nous soutenons activement. Avec Jacky Desbrosse, nous menons aussi de nombreuses opérations d'éducation à l'environnement.

Je voudrais aussi rappeler le rôle de la région

dans le maintien d'une forêt en bonne santé, face aux nombreux défis liés à la biodiversité, à la captation et à la séquestration du carbone, à la gestion de l'eau, ou encore à la lutte contre les incendies. La région agit pour mieux préparer et adapter nos forêts aux changements climatiques, pour reconstituer de nouveaux peuplements, en choisissant ceux qui sont les plus adaptés, et pour accompagner les propriétaires fonciers. La formation joue également un rôle essentiel, tout comme la gestion durable de la forêt, en lien avec la filière bois.

Tout cela ne peut se faire qu'en travaillant main dans la main, et c'est précisément ce que nous faisons avec vous, les chasseurs.

Je tiens à vous rendre hommage une fois encore, à saluer votre engagement et vos actions. Merci à tous, et je vous souhaite une excellente Assemblée Générale.

M. Renaud Laheurte,
Directeur départemental
des territoires



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, bonjour à toutes et à tous.

Je souhaite tout d'abord présenter mes excuses pour l'absence de M. le Préfet et de M. le Secrétaire général, qui n'ont pas pu être présents ce matin. Ils m'ont demandé de les représenter, ce que je fais avec plaisir, car c'est toujours un plaisir pour moi de participer aux assemblées générales des fédérations de chasseurs, surtout lorsque nos relations sont bonnes.

Et c'est le cas ici, comme dans tous les départements où j'ai eu l'occasion d'intervenir. Cette année, votre grande échéance est la rédaction du futur schéma départemental de gestion cynégétique 2026-2032. Ce document, essentiel pour la gestion de la faune et des enjeux liés à la chasse, doit notamment équilibrer les aspects agro-sylvo-cynégétiques, assurer la sécurité à la chasse, et favoriser une cohabitation harmonieuse entre chasseurs et non-chasseurs.

Nous saluons votre ambition de faire de ce schéma un outil plus clair, plus lisible et plus opérationnel. Les concertations sont en

cours, avec des sujets parfois délicats, comme l'agraine, la gestion du cerf ou du chevreuil. Le préfet compte sur votre fédération, et sur vous, M. le Président, pour mener un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes, dans un esprit de responsabilité, afin d'aboutir à un document de qualité, accepté par tous. Pour laisser le temps à cette concertation approfondie, le préfet a décidé de prolonger de six mois la validité de l'actuel schéma.

Permettez-moi maintenant de revenir brièvement sur l'équilibre agro-sylvo-cynégé-



Il est crucial de continuer à dialoguer avec les acteurs forestiers pour assurer une gestion équilibrée des populations de cervidés.



tique. Je tiens à féliciter les chasseurs pour les excellents résultats obtenus en 2024 concernant les dégâts de sangliers, qui ont été limités à moins de 600 hectares. Cependant, vous le savez aussi bien que moi, ce résultat reste fragile : chaque année, il faut continuer à faire des efforts, sans relâche. Cette année, trois éléments doivent nous alerter : d'abord, la bonne fructification en forêt et la reproduction des sangliers, qui peuvent entraîner une augmentation des populations ; ensuite, certains agriculteurs signalent déjà des dégâts importants, notamment sur prairie, avec près de 200 hectares déjà touchés en début d'année, ce qui rappelle l'importance de maintenir la vigilance ; enfin, la crainte de l'arrivée

de la peste porcine africaine, qui est présente en Allemagne et pourrait rapidement évoluer vers notre département.

Sur le sujet de l'équilibre sylvo-cynégétique, la gestion des cervidés reste un enjeu sensible. Comme vous l'avez évoqué, Mme Sander, alors que l'État investit beaucoup pour restaurer nos forêts, notamment face aux effets du changement climatique, il est crucial de continuer à dialoguer avec les acteurs forestiers pour assurer une gestion équilibrée des populations de cervidés. Cela implique de mieux comprendre les enjeux de chacun et de travailler ensemble pour préserver la régénération naturelle de nos forêts, ce qui est essentiel pour l'avenir de notre département.

Je souhaite également évoquer le protocole d'accord signé en mars 2023 entre la Fédération nationale des chasseurs et le ministère de la Transition écologique. Il prévoit un soutien financier de l'État aux fédérations, avec pour objectif de réduire les dégâts de gibier d'ici la fin du protocole, en 2025. Ces subventions ont été de 605 000 € en 2023, 362 000 € en 2024, et devraient atteindre environ 220 000 € en 2025. Je tiens à féliciter la Fédération et le FIDS pour leur gestion efficace de ces fonds, notamment pour la mise en place du site Cynéportail, qui est une réussite. Cet outil, qui facilite la gestion des contrats et des demandes des chasseurs, doit continuer à se développer et pourrait être déployé plus largement en dehors de notre département.

Enfin, je souhaite souligner le renouvellement des Louvetiers. À la fin de 2024, nous avons réussi à constituer une équipe renouvelée, dynamique et soudée, autour de leur nouveau président, Laurent Schuler, que je tiens à remercier pour son engagement et sa volonté de renforcer la collaboration avec tous les acteurs : chasseurs, agriculteurs, élus.

Je voudrais aussi rendre hommage à M. Georges Weber, lieutenant de Louveterie, décédé en avril dernier. Son optimisme, sa joie de vivre et son implication dans la vie de la Louveterie ont laissé une trace profonde. Sa mémoire nous rappelle l'importance de l'unité et de la solidarité dans notre groupement, qui sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre chasse dans le Bas-Rhin.

Pour conclure, je tiens à souligner combien il est important de maintenir de bonnes relations entre l'État, les chasseurs, les agriculteurs et tous les acteurs de la forêt. Je suis convaincu que nous pouvons compter sur vous pour y parvenir, et vous pouvez également compter sur le préfet, la DDT et l'ensemble de l'État pour vous soutenir dans cette démarche.

Je vous remercie chaleureusement pour votre attention.





M. Jacky Desbrosse,
Président de la FRC
Grand Est



Merci beaucoup, Frédéric. Mesdames, Messieurs, chers élus, chers maires, chers collègues, et également M. le directeur départemental qui représente M. le préfet.

Je suis vraiment ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour cette Assemblée Générale. Je tiens à souligner à quel point nous avons la chance d'avoir une organisation régionale solide, une réalité que j'ai toujours partagée avec mon ami Gérard, avec qui nous avons déjà parcouru un bout de chemin ensemble.

Mais surtout, je veux insister sur le fait que cette organisation régionale est une chance exceptionnelle, surtout comparée à ce que l'on peut voir ailleurs en France, où ce n'est pas toujours le cas. Notre structure fonctionne de manière remarquable, et cela mérite d'être souligné.

L'écocontribution, pilotée par l'OFB au niveau national, est une démarche importante : **nous déployons 1,35 M€ pour nos dix départements,** et nous parvenons à déposer des dossiers complets, ce qui n'est pas le cas partout.

Cela montre que nos dossiers sont de qualité, conformes aux attentes nationales, et c'est une vraie réussite.

En ce qui concerne le plan régional forêt et bois, le fameux PRFB, **grâce à la contribution de l'État et de l'OFB, nous avons aujourd'hui une personne dédiée pour nous accompagner dans la démarche technique.** Un ingénieur a rejoint l'OFB régional, travaillant en étroite collaboration avec les forestiers et les chasseurs, dans un esprit de coopération. **Nous avons dépassé les anciennes chancelleries** pour travailler tous ensemble, car notre objectif commun est d'évaluer la pression faunistique à l'aide de la méthode scientifique ICE, qui permet de mesurer précisément l'impact sur la forêt.

Nous souhaitons aussi garantir une régénération forestière juste et équilibrée. Je rappelle que le premier ennemi de la forêt reste le réchauffement climatique, une réalité que nous partageons avec l'ONF.

Un référent technique va nous aider à objectiver tous ces résultats, car un travail considérable est déjà réalisé par les fédérations, les services techniques et les techniciens formés. Nous avons des référents techniciens de haut niveau, ce qui est essentiel pour avancer.

Sur ce sujet crucial qu'est la gestion forestière et la chasse, notre objectif est de trouver le meilleur équilibre possible. **En région Grand Est, nous avons réussi à mettre en place une organisation efficace, avec une personne référente qui garantit la méthode.** Cela permet d'éviter les petits conflits locaux liés aux chiffres ou aux résultats, en favorisant une approche factuelle et cohérente, reconnue au niveau national et européen.

Nous avons la chance de pouvoir faire fonctionner ce dispositif pour toute notre région,

afin d'objectiver nos actions.

Je tiens aussi à souligner que nous sommes parfaitement opérationnels au niveau régional : réunions mensuelles, contacts permanents, tout cela pour faire progresser la chasse et la gestion durable de nos territoires. J'ai entendu des interventions sur certaines associations, que je qualifierais de dogmatiques, qui adoptent une posture anti-chasse. Je pense que nos actions techniques et nos efforts sur le terrain, comme le plan Haie, en sont la meilleure réponse. À ce sujet, Anne a rappelé qu'en Grand Est, plus de 1 300 km de haies ont déjà été plantés, dont plus de la moitié par les chasseurs. Et si Franck Leroy a fixé un objectif de 4000 km, nous sommes déjà bien engagés.

Les collectivités commencent aussi à rejoindre ces initiatives, renforçant notre organisation. Vous pouvez compter sur moi pour vous accompagner dans toutes ces démarches.

La santé des animaux a aussi été évoquée : nous siégeons dans plusieurs instances pour défendre cette cause.

Notre organisation régionale est unique en France : nous disposons de moyens opérationnels solides, que nous avons mis en place avec l'appui de nos collègues et en respectant nos statuts. Sans ces moyens, rien ne serait possible.

Je suis vraiment heureux de travailler pour la chasse dans cette région, car nous sommes dans l'action concrète, pas seulement dans l'administratif. Les chasseurs du Bas-Rhin peuvent compter sur moi pour défendre leurs intérêts. Merci à tous, et je vous souhaite une excellente Assemblée Générale.



Coupe, bébé, coupe, contre "nous sommes, le chêne, le cerf, l'oiseau..."

Suite de l'article paru dans le N°109

Si je reprends les paroles de Mihail Eminescu, «ce n'est pas les explications qui font la vérité, mais les faits eux-mêmes», quel est le constat sept ans plus tard, à force de raser du bois malade ou sain ? Nous sommes face à une forêt de plus en plus jeune, soit beaucoup moins capable de capter le carbone qu'une forêt ancienne, avec une grande faune chassable « wanted » et une biodiversité fragilisée. Pire, dans le cadre du prolongement de la politique Sarkozy par Emmanuel Macron, avec l'objectif de replantation d'1 milliard d'arbres d'ici 2030, de verte elle devient rouge, 85 % des projets de replantation sont financés pour des coupes rases où l'exploitation dégrade les sols et la puissance des rayons du soleil brûle les jeunes plans résineux exposés sans parasols (cf. le choc de transplantation). Pire, dans sa nouvelle fonction ajoutée de productrice d'électricité, elle pollue plus que le recours ancien au charbon, (pour passer du charbon à la biomasse, Gardanne, appartenant au magnat tchèque Kretinski et archi subventionné par nos sous, soi-dit en passant, a besoin de 850.000 tonnes de bois dont une partie arrive par bateau du Brésil et de l'Amazonie déforestée pour y mettre de l'eucalyptus, en attendant que nos forêts soient en capacité de combler le manque de plaquettes...). Bref, où que l'on regarde, la forêt et son devenir sont pleinement entre les mains du Greenwashing, cet outil du marketing qui permet de tromper les « malcomprenants » pour lesquels nous sommes pris, en donnant l'impression qu'elle est respectueuse de l'environnement. Le verdissage est un fake, le drame c'est qu'il condamne le gibier, ses « plus nobles hôtes vivants », en référence au très beau livre « À travers bois » d'Etienne de Boislambert que beaucoup devrait lire ou relire pour se rappeler que « la forêt c'était la vision de la nature » avant tout et pas que de l'argent qui rappelle au passage, « ne se mange pas ».

Le drame c'est que par idéologie et sans doute opportunisme, les organisations de défense de la nature et de la biodiversité, les Cassandres de l'écologie rentrent, non sans arrières pensées, dans le jeu des orientations visant à l'abattage des grands animaux. Nous rentrer dans le lard, nous stigmatiser, pourquoi pas, nous avons effectivement perdu de notre crédibilité, de notre expertise terrain, mais qu'on ne se trompe pas de combat, nous sommes avant tout, comme eux des amoureux de la nature et de la vie sauvage. Le combat n'est pas à mener contre la chasse, mais contre les abatteuses à 500.000 euros/pièce,

contre la main mise sur la forêt par l'industrie du bois qui est seule en ce moment à dicter les règles du jeu, contre la conduite des peuplements et repeuplements par les gestionnaires des forêts, contre « le casino » des subventions au reboisement qui cause le saccage de la forêt, sur le principe du « je coupe, j'encaisse, je reboise, j'encaisse ». Le combat est à mener pour une forêt résiliente, accueillante, capable de porter le concept forêt et gibier avec la création de prés-bois, de gagnages ligneux, d'îlots de peuplements mixtes, de végétations spontanées, de mares, etc., les brochures sont pleines de propositions...

qui fournissent les outils nécessaires pour accéder à ces ressources peuvent réaliser des profits plus importants que ceux qui tentent de les exploiter directement ». Transposez le principe à la forêt et ce qui s'y passe et vous comprendrez mieux combien le haro sur le grand gibier est une mauvaise et funeste plaisanterie. Les gagnants sont à chercher du côté des fabricants de coupeuses-broyeuses de bois, des usines à bois, des sites de biomasses nouvellement implantés ou transformés, les banques, les investisseurs, les fonds de pension, les transporteurs par terre et mer, les propriétaires, les grands lobbies de



Dans ces conditions, le premier accusé ne peut être la chasse, ce n'est pas elle qui a mis sur «Schlitte» la valorisation de la filière bois. Depuis Urmatt, les textes sont tombés de partout pour charger le traîneau de la chasse et le faire dégringoler, selon la formule, « la schlitte tue l'homme en montant, et l'achève en descendant ». Les accusés sont bien plus à chercher du côté de ceux qui surfent sur le principe dit de la pelle et de la pioche, né avec la ruée vers l'or en Californie dans les années 1850. Beaucoup de phénomènes industriels reposent sur cette idée venant de l'économie que « lors d'une période de forte demande pour un produit ou un service, ceux

la filière bois, comme les coopératives forestières, le pendant de l'ONF pour les forêts privées et beaucoup moins du côté des « petits », comme les bûcherons ou les petites entreprises du bois qui tentent de tirer profit directement de l'exploitation de la forêt.

Alors pourquoi tant de haine contre les chasseurs, donnés comme grands contributeurs du mauvais devenir de la forêt pour cause de surpopulation liée à la non réalisation des plans de chasse de la part de tous ceux qui devraient être nos alliés ? Je ne vois qu'une explication plausible, l'une de leur idéologie de plus en plus dans l'air du temps, celle

du « grand remplacement », du « rewilding », le retour au sauvage. C'est l'objectif réel et absolu des organisations militantes animalistes, véganes, welfaristes et protectrices de la nature, obtenir une nature en libre développement en lieu et place du chasseur, mais avec des prédateurs, l'ours, le loup, le lynx, le chat sauvage, le chacal doré ou avec l'aide de la science, type contraception du sanglier. Alors, une nouvelle fois, comme pour le cochon tout est bon à exploiter, le texte de la pétition a été dans ce sens, une aubaine à ne pas manquer et toute trouvée pour enfoncer le clou des préjugés, notamment de la chasse loisir, tueuse de biodiversité, incapable de s'adapter à l'évolution sociétale. Enfoncer la chasse juste pour espérer avancer dans sa cause, en se rangeant au final du côté de la filière industrielle du bois et en condamnant ainsi le grand gibier, relève un peu beaucoup du cynisme. Ils « oublient » aussi qu'au train où vont les choses, la forêt « valorisée » ne pourra que finir sans gibier et sans chasseurs, mais alors aussi sans prédateurs, faute de nourriture disponible..., à l'exception des moutons et des veaux... (Moi aussi, je sais ou peut être démagogue !)

Quant à la chanson du chasseur seul « profiter », en plus pour son loisir, comme le souligne Alsace Nature, un seul commentaire, derrière chaque lot de chasse, il y a un bailleur avec un loyer. Pour garder le terme de « profit » retenue par l'association de Muttersholtz, il est donc au moins partagé depuis des décennies par le chasseur avec une commune ou

l'ONF et cela au prix fort avec un revenu annuel fixe, stable, sécurisé. Ce n'est pas par hasard que certaines communes ont fait et font encore le choix de la rentrée d'argent par la chasse plutôt que par le bois pour assurer des rentrées budgétaires stables, permettant de faire des investissements au profit de leurs administrés.

Maintenant, le monde de la chasse est-il en mesure de répondre aux attaques ? Aux 19 préjugés que j'ai listés dans un écrit intitulé « la chasse en joue, feu » oui, nous avons les réponses. Par contre, face à la déferlante animaliste, suivie du mouvement des « réensauvageurs », inspirés grandement par Aldo Leopold, naturaliste américain chevronné du siècle dernier (« oubliant » au passage qu'il était aussi chasseur passionné durant toute sa vie) la tâche ou la cause risque d'être perdue à terme, faute d'avoir mis sur pied une chasse naturelle et raisonnée pour tenir l'avenir, d'avoir su affirmer notre mode de vie ou d'avoir sorti à temps les barbelés à chaque fois que nécessaire. Nous ne sommes pas face à des détracteurs angéliques ou rêveurs, mais à des idéologies multiples avec toutes un fond commun, le refus de l'exploitation animale par l'homme, qui leur permet de chasser en meute. Nous au fur et à mesure des relèves des générations, nous sommes lâchés progressivement par les agriculteurs, les forestiers, les naturalistes, le grand public, la jeunesse, les politiques. Nous avons en face des organisations internationales, nationales,

régionales riches, organisées, rompues au marketing, à la communication, avec des stratégies et des activistes. Nous, la tête dans le sable, sans trop de perspectives, pensant que la chasse est éternelle, qu'il faut mieux l'expliquer... Trouvez l'erreur.

Une chose est sûre, dans la bataille pour l'opinion publique nous sommes déjà à la dérive depuis longtemps. L'important pour tous ceux qui veulent nous voir disparaître de la nature n'est pas d'avoir les arguments irréfutables, mais de profiter de toute occasion, (cf. le tollé récent du cerf de Luc Besson) pour façonner l'opinion, d'influencer les têtes, de mobiliser médiatiquement pour atteindre leur vision finale, celle d'un nouveau jardin d'Eden, d'un monde harmonieux entre l'homme et la nature.

Cette vision je l'ai nommée, « le Bambisme », sauf que même après discussion avec un dieu quelconque, « un endroit magnifique avec étangs, plaine et belles futaies où les chevreuils papotent avec les lièvres, où les canards ricanent en voyant passer les marcasins en file indienne et où le renard sonne de la trompe pour épater les crécerelles », n'existe pas et ne se fera jamais... (extrait adapté d'un hommage post mortem de Vianney Houette à Olivier Dassault)

Léon Rapinat

Sources et références pour se faire

son opinion :

Herbivory on young tree seedlings in old-growth and managed mountain forests, Nopp-Mayr 2015

Annick Schnitzler <https://histoiresdeforets.com/hautes-vosges/le-cerf-un-element-indispensable-dans-lecosysteme-vosgien/>

Pourquoi les forêts privées d'Alsace sont défigurées, <https://www.rue89strasbourg.com/forets-privées-alsace-defigurees-52119>

documentaire : « Mal-hête : enquête sur la forêt française ».

Emergence de bioagresseurs en Forêt http://docs.gip-ecofor.org/public/Synthese_REGEFOR2017_GIP_ECOFOR.pdf

Coupes rases et renouvellement des peuplements forestiers en contexte de changement climatique, Expertise collective CRRE juin 2023 <http://www.gip-ecofor.org/crref-synthese-de-lexpertise/>

Le salon de la pelle et de la pioche <https://www.agri71.fr/articles/29/06/2023/Euroforest-une-filiere-foret-bois-combative-et-au-grand-complet-92220/>

La forêt un placement juteux <https://www.lejsl.com/edition-charolais-brionnais/2018/06/22/le-bois-personne-n-en-doute-est-un-matériau-d-avenir-awvv>

Développer la filière bois en Corse <https://arritti.corsica/sucietta/comprendre-tout-linteret-du-bois-energie-pour-la-corse/>

Sur le Front, la face cachée des forêts françaises <https://www.youtube.com/watch?v=A11O6g-OTZ4>

Ikea le seigneur des forêts <https://www.youtube.com/watch?v=zYEWtIsxDt8>

Tribune dans le Monde « La politique forestière doit s'appuyer sur les écosystèmes existants plutôt que raser et replanter » <https://semeursdeforets.org/signature-dune-tribune-dans-le-journal-le-monde/>

La sylviculture à couvert continu <https://prosilva.fr/>

La sylviculture dynamique <https://www.inrae.fr/actualites/foret-durable-garantir-lequilibre-faune-sauvage-sylviculture>

Couper des chênes pour en faire des granulés <https://reporterre.net/Contre-les-mega-usines-a-bois-une-grande-mobilisation-dans-le-Limousin>

Au service de la forêt cultivée. <https://www.allianceforets-bois.fr/proprietaires-forestiers/travaux-de-sylviculture/>

Rewilding <http://rewildingfrance.org/> <https://rewildingeuropa.com/what-is-rewilding/>

<https://www.jne-asso.org/2023/12/08/le-rewilding-recreer-le-sauvage/>

Déclaration d'amour à la chasse <https://www.youtube.com/channel/UCZIR19yr81nmaP0pMfiMwxw>

Trop de faisans à Kurtzenhouse



Au milieu du XXe siècle, certains habitants de Kurtzenhouse se plaignaient de l'abondance anormale de faisans dans leurs champs.

En 1955, les autorités administratives sont saisies au sujet d'une présence jugée trop nombreuse de faisans sur le ban de Kurtzenhouse, village du Bas-Rhin situé entre Hoerdt et Haguenau. Au cours du printemps, le maire de Kurtzenhouse est alerté par des membres de son conseil municipal et par plusieurs habitants de sa commune. Selon les dires des plaignants, le nombre de faisans augmenterait dans des proportions exceptionnelles. Les agriculteurs de Kurtzenhouse et du village voisin de Gries commencent à se soucier pour l'avenir de leurs récoltes dans les champs situés à l'est de la ligne de chemin de fer Strasbourg-Haguenau. Le maire affirme

qu'il y aurait « des troupes de 40 à 50 faisans ensemble, ce qui est trop ». Il adresse à cet effet un courrier au préfet le 15 mai 1955 et une copie à Maître Guillmet, président de la fédération départementale des chasseurs du Bas-Rhin. Il estime qu'il lui incombe de leur signaler ce problème concernant la chasse dans une partie des bans de Kurtzenhouse et de Gries. Il déclare qu'il « est grand temps de réduire leur nombre à des proportions tolérables ». Étrangement, le maire ne semble pas avoir contacté directement le locataire de la chasse, pourtant le premier concerné.

« Les questions de l'agriculture sont intimement liées à celles de la chasse »

Le président de la fédération des chasseurs lui répond une semaine plus tard. Son ton est mesuré et rassurant. Il déclare tout d'abord son intérêt pour les questions de l'agriculture qui sont intimement liées à celles de la chasse. Il s'étonne surtout des appréhensions de ses administrés au sujet d'une augmentation jugée anormale des faisans dans les champs de Kurtzenhouse. En effet, il est notoire que le faisan est un oiseau extrêmement utile à l'agriculture ainsi qu'il est démontré par les recherches scientifiques. Les dégâts causés aux cultures par les faisans ne peuvent qu'être insignifiants. Le président de la fédération entend rassurer le maire et, à travers lui, les agriculteurs de sa commune. Les rassemblements de quelques dizaines de faisans lui paraissent normaux au printemps, à une époque où il n'y a aucun risque de dégât agricole.

Des faisans dans les champs de maïs

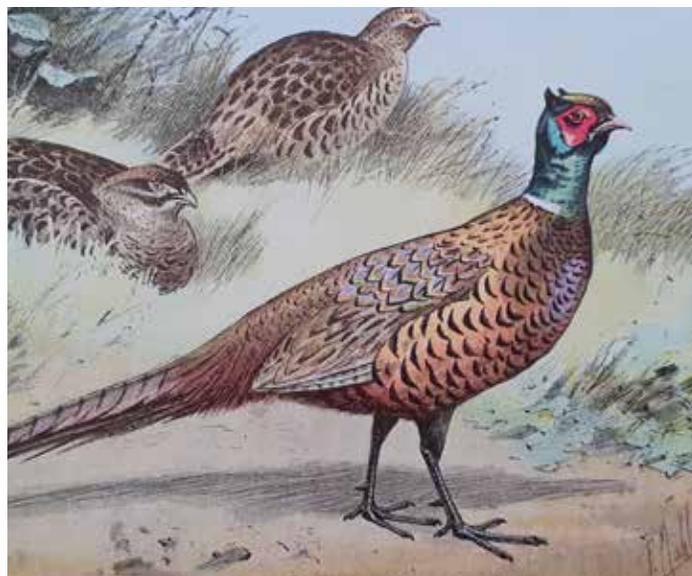
Selon lui, le faisan ne fait d'ailleurs des dommages que dans les champs de maïs et uniquement à l'approche de la récolte. De légers dégâts pourraient donc se produire, à l'automne, si la culture du maïs est importante dans la commune. Dans le cas contraire, les appréhensions des agriculteurs sont injustifiées. D'autre part, le président de la fédération affirme qu'il n'a jamais eu connaissance de dégâts exagérés imputables aux faisans, même dans les secteurs où la culture du maïs est très développée. Si jamais cela devait se produire à Kurtzenhouse, ce serait au locataire de chasse à dédommager intégralement les agriculteurs lésés selon la procédure habituelle.

Au lieu de déplorer l'augmentation des faisans sur leur ban, les agriculteurs devraient s'en réjouir, d'après le président de la fédération des chasseurs. En effet, celui-ci rappelle que « ce sont précisément les belles chasses de faisan qui sont un excellent rapport pour les communes ».

« Si les locataires de chasse font aujourd'hui des efforts pour l'augmentation de ce beau gibier, c'est généralement pour remédier à la disparition du lièvre qui a causé des dégâts autrement importants, sans avoir d'ailleurs la même utilité pour l'agriculture que le faisan » conclut-il.

Des lâchers de faisans sans risque

Saisi par le maire de Kurtzenhouse, le préfet consulte pour avis le conservateur des eaux et forêts du Bas-Rhin. Dans sa réponse au préfet, le responsable forestier estime qu'il lui paraît prématuré de parler de dégâts causés aux récoltes par les faisans au cours de ce printemps. Il suppose que le détenteur du droit de chasse a élevé un nombre important de faisans qu'il vient de relâcher. Dans ce cas, il est obligé de continuer à les nourrir par ses propres moyens, par agrainage sur son lot, faute de quoi ce gibier à plumes se disperserait rapidement vers les lots de chasse voisins moins peuplés. Il serait donc inopportun de mettre les chasseurs en demeure de tirer des faisans à cette période de l'année. Il propose de temporiser, d'attendre l'automne pour faire un constat effectif des dégâts éventuellement causés aux cultures de la commune. Dans sa réponse au maire de Kurtzenhouse, le préfet suit finalement l'avis du conservateur des eaux et forêts. Il ne donne donc



pas une suite favorable à la demande du maire, estimant qu'il est bien trop tôt pour imputer aux faisans des dégâts dans les cultures de sa commune.

Le préfet et le responsable forestier pensent certainement que ces nombreux faisans seront prélevés par les chasseurs dès l'ouverture de la saison et qu'ils n'auront pas le temps d'occasionner, éventuellement, de faibles dommages aux cultures. Heureux temps où l'abondance du petit gibier dans la plaine d'Alsace semblait poser quelques soucis passagers et infondés !

Philippe Jéhin



OUVERTURE DU MAGASIN

Lundi au vendredi : 10h à 12h et 14 à 18h
Samedi : 09h à 12h

Tel: 06.29.57.41.44

OPÉRATION PROTECTION DES CULTURES
TIMBRE SANGLIER OFFERT POUR L'ACHAT D'UNE THERMIQUE OÙ IR DE LA GAMME



Echelle en bois avec visserie à partir de 189 €





GGC du Champ du Feu : Renouvellement du comité lors de son Assemblée Générale

Le 22 mai 2025, le GGC du Champ du Feu s'est réuni à Rosheim pour son Assemblée Générale annuelle, sous la présidence de M. Philippe Wietrich.

Lors de cette rencontre, le président Wietrich a exprimé sa gratitude envers tous les membres et invités pour leur participation, saluant également l'investissement constant du comité et du Bureau tout au long de l'année écoulée. Il a particulièrement

remercié les membres sortants, notamment MM. Grieneisen et Scheid, pour leur dévouement au sein du comité et du bureau, après plusieurs années d'engagement.

Parmi les actions phares évoquées, le président a souligné la réussite de la séance de formation décennale à la sécurité, organisée pour les locataires et organisateurs de battues, qui a rassemblé 30 participants. Il a également salué le succès de l'opération « pierres à sel », ainsi que l'engagement des chasseurs dans les groupes sectoriels et les groupes de travail liés à la Zone à Enjeux Régionale.

Dans son rapport moral, M. Wietrich a insisté sur la nécessité de rester vigilant quant à l'avenir des cervidés, invitant chacun à réfléchir à la transmission de notre patrimoine cynégétique aux générations futures. Avec sincérité, il a confié qu'il envisageait d'arrêter la chasse avant de tirer la dernière biche sur

son territoire, soulignant ainsi l'importance de préserver cette tradition.

Après avoir validé le fonctionnement de l'association, la parole a été donnée à MM. Pierre Criqui, président du FIDS et représentant de l'UDUCR, ainsi qu'à Frédéric Obry, président de la FDC 67. M. Criqui a présenté un état des lieux des dégâts causés par les sangliers dans le département, en insistant sur la problématique des dégâts en prairie, particulièrement sensible dans le GGC. Il a également évoqué l'outil « Cynéportail », une plateforme de déclaration en temps réel des prélèvements, facilitant la gestion des populations de sangliers.

De son côté, M. Obry a abordé les enjeux cynégétiques à venir, notamment les critères de tir du cerf et les éléments du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique en cours d'élaboration.

Après l'Assemblée Générale, le nouveau comité du GGC s'est réuni et a élu à l'unanimité le nouveau président du GGC : Laurent Bonnord, président de l'Association de chasse du Mercathon.

Ce renouvellement de gouvernance marque une étape importante pour le GGC du Champ du Feu, qui poursuit ses efforts pour une gestion cynégétique responsable et durable dans la région.

*Contact : M. Laurent Bonnord
8 rue de Xurpon, La Claquette (67570)
Tél : 06.62.57.48.89
laurent.bonnord@gmail.com*

GGC de Plaine de la Bruche :

Un moment d'échanges et de réflexions

Le 11 avril 2025, l'Assemblée Générale du Groupement de Gestion Cynégétique (GGC) Plaine de la Bruche s'est tenue avec un grand nombre de participants, témoignant de l'engagement des membres envers la gestion de la chasse dans la région. La présidente, Aliette Schaeffer, a ouvert la séance en rendant hommage aux chasseurs disparus et en présentant son rapport moral.

« Je vous souhaite la bienvenue à notre Assemblée Générale annuelle. Votre présence en nombre témoigne de l'intérêt que

vous portez à l'action de votre GGC », a déclaré Aliette Schaeffer. Elle a souligné l'importance de ces rencontres pour favoriser le dialogue et l'échange d'idées.

Au cours de son allocution, la présidente a abordé plusieurs sujets d'actualité, notamment le début d'une nouvelle année cynégétique, marquée par un bail de neuf ans. Elle a



GGC de Haslach et environs :

Un bilan riche en actions et en perspectives

Dinsheim-sur-Bruche, le 11 avril 2025. C'est dans une ambiance conviviale que s'est tenue l'Assemblée Générale du Groupement de Gestion Cynégétique (GGC) de Haslach et environs, au Foyer Communal de Dinsheim-sur-Bruche. Présidée par Éric Jacquot, la réunion a rassemblé membres et invités, parmi lesquels Mme Marie-Reine Fischer, maire de Dinsheim-sur-Bruche, venue saluer l'engagement des acteurs locaux.



Après la partie statutaire, le président a dressé un bilan des principales actions menées durant l'année écoulée. Parmi celles-ci, la vente de 48 miradors de battues à plusieurs locataires, une initiative saluée pour son rôle dans l'amélioration de la sécurité lors des opérations de chasse. Le GGC encourage vivement la poursuite de cette démarche.

Une étape importante a été la première formation décennale sécurité, organisée le 6 septembre 2024 à Niederhaslach. Une trentaine de participants ont suivi avec attention les quatre modules, animés par Pierre-Yves Ulan, technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin (FDC 67). Face à l'intérêt suscité, une seconde session est programmée pour le 24 avril à Marlenheim, avec déjà une cinquantaine d'inscrits.

L'assemblée a également été l'occasion d'aborder des sujets d'actualité. Philippe Wolff a captivé l'auditoire en présentant le renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique, dont la nouvelle version doit être finalisée d'ici le 19 juillet 2025. En raison de la complexité des travaux et de la multiplicité des intervenants, une prorogation de six mois de l'ancien schéma pourrait être nécessaire, afin d'assurer la compatibilité avec le PRFB (Programme Régional de la Forêt et des Bois), le PRAD (Plan Régional d'une Agriculture Durable) et le SRGS (Schéma Régional de Gestion Sylvicole).

Par ailleurs, Patrice Stoquet a présenté la technique de chasse « traque affût » alliant efficacité et sécurité. Il a souligné que cette méthode permet non seulement de réduire le nombre d'animaux blessés, en valorisant

mieux la venaison, mais aussi d'accroître l'efficacité de la chasse. Elle contribue également à diminuer les conflits avec les autres usagers de la nature, en limitant notamment le nombre de jours de chasse.

La réunion s'est conclue dans une ambiance chaleureuse autour d'un verre de l'amitié, agrémenté par la prestation des Sonneurs du Rallye Trompe Saint Etienne de Marmoutier, apportant une touche festive à cette rencontre riche en échanges et en perspectives pour la gestion cynégétique locale.



également évoqué les changements au sein des lieutenants de louveterie et le renouvellement de l'autorisation de tir de nuit pour le sanglier.

Aliette Schaeffer a exprimé ses préoccupations face à la stigmatisation croissante de la chasse, alimentée par des groupes anti-chasse. Elle a cité des exemples de marques, comme Royal Canin et Aigle, qui ont choisi de se distancier des chasseurs, tout en appelant les consommateurs à faire leurs choix en toute liberté.

Les discussions ont également porté sur des propositions législatives, notamment un projet de taxe additionnelle sur les armes à feu, qui pourrait avoir des répercussions sur les chasseurs. Bien que ce projet ait été censuré, il pourrait resurgir lors de futurs débats.

La présidente a également signalé une augmentation des dégâts causés aux cultures, avec 26 hectares détruits pour un montant de 32 429 euros.

La mortalité anormale des chevreuils a également été un sujet de préoccupation. Des études indiquant un impact significatif des prédateurs comme le renard sur les populations de faons ont également été évoquées. Les participants ont été invités à rester vigilants face aux maladies affectant les gibiers, notamment la tularémie (lièvre) et la maladie d'Aujeszky (sanglier).



Après la partie statutaire, les invités ont pris la parole. Romain Heitz a interrogé Rudy Scheuer, représentant le FIDS, sur la surtaxe, tandis que Martin Waldmeyer a reçu une subvention pour son prochain championnat du monde de chiens de chasse trialisant. D'autres intervenants ont abordé des sujets variés, allant des dates d'ouverture du ball trap aux nouvelles réglementations européennes concernant la gestion des espèces.

L'Assemblée Générale s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un repas partagé, renforçant ainsi les liens entre les membres du GGC Plaine de la Bruche. Ce moment de partage a permis de clôturer une soirée riche en échanges et en réflexions sur l'avenir de la chasse dans la région.



GGC Ried Nord

Une Assemblée Générale dans une ambiance solennelle et engagée

Le 24 juin dernier, la salle de réunion de l'Hôtel de Paris à Reichstett a accueilli l'Assemblée Générale du GGC Ried Nord, un moment important pour les chasseurs du secteur. La réunion a débuté dans un climat de recueillement, lorsque Patrick Caussade, président du GGC, a demandé à l'assistance une minute de silence en mémoire des chasseurs disparus cette année.

Lors de son rapport moral, M. Caussade a évoqué plusieurs sujets qui ont marqué l'année écoulée. Parmi eux, la mortalité inhabituelle du chevreuil, un phénomène qui a suscité beaucoup d'interrogations. Malgré de nombreuses analyses, aucune cause médicale précise n'a été identifiée. La seule certitude est que ce phénomène n'est pas lié à la maladie de la langue bleue (Fièvre catarrhale ovine).

Le président a également insisté sur un enjeu crucial pour la sécurité et la biodiversité : les collisions entre véhicules et gibier. Il a lancé un appel à la mobilisation collective pour lutter contre ce problème. Des expériences menées dans d'autres GGC, utilisant des réflecteurs installés sur les routes, ont montré des résultats prometteurs. Le GGC Ried Nord envisage donc de déployer ces dispositifs sur plusieurs secteurs où les accidents sont fréquents. Il a également évoqué la possibilité de solliciter des financements auprès des assurances ou des collectivités locales pour soutenir cette initiative.

Ce rendez-vous annuel a ainsi permis de faire le point sur les enjeux locaux tout en renforçant l'engagement des acteurs pour une gestion durable et responsable de la faune et de la sécurité routière.

Après la partie statutaire, les divers invités ont pris la parole :

Une gestion administrative simplifiée pour les chasseurs

M. Frédéric Obry, président de la FDC du Bas-Rhin, a annoncé le démarrage de la campagne de validation des permis de chasser, et le nouveau partenariat avec BS Assurances, proposant un contrat RC Chasse au tarif attractif de 24 €. La fédération rappelle également que le tir de nuit (y compris avec une arme équipée d'une visée thermique) est exclusivement réservé aux sangliers en plaine. Toute

infraction sera sévèrement sanctionnée et la FDC se portera systématiquement partie civile dans ces affaires.

Le printemps a été clément pour le petit gibier, notamment les faisans, dont le renforcement des populations reste une priorité pour la FDC. Par ailleurs, la fédération reste à disposition pour soutenir diverses opérations telles que la création d'îlots de haies ou l'aménagement de zones humides avec la mise en place de mares. Par ailleurs, la FDC 67 continue de renforcer ses actions en faveur d'une gestion équilibrée de la faune et de la biodiversité, tout en assurant un dialogue constructif avec ses partenaires.

Situation cynégétique et gestion des dégâts

M. Pierre Criqui, président du FIDS, a fait un point sur les dégâts causés par la faune sauvage en 2024, notamment dans le secteur du Ried Nord où 44 hectares ont été impactés, représentant 7,54 % des dégâts départementaux.

Le début de l'année 2025 a été difficile, mais la situation semble se stabiliser. La population de sangliers continue d'augmenter, ce qui représente un enjeu de sécurité et de gestion. À ce jour, 514 sangliers ont été prélevés dans le secteur du GGC Ried Nord, soit 3,65 % du total départemental, un chiffre qui soulève toutefois des questions quant à la déclaration précise des prélèvements.

Formations et nouvelles ressources

Alexandra Dick, responsable de la formation à la FDC, a indiqué que malheureusement peu de demandes ont été enregistrées pour les formations proposées, notamment celles sur la gestion des dégâts de gibier en milieu forestier et agricole. La fédération encourage donc

à profiter de ces sessions pour mieux maîtriser ces enjeux. Elle a également annoncé l'arrivée d'une nouvelle secrétaire au sein de l'équipe de la FDC67.

Une intervention efficace au service de la biodiversité

Le président de l'UDUCR, Pascal Perrotey-Doridant, a souligné l'engagement de son association, active depuis 1980, qui a réalisé en 2024 plus de 1 264 interventions pour la recherche et a annoncé les chiffres du GGC : 36 animaux (7 chevreuils et 29 sangliers) ont été recherchés, 15 retrouvés. La réactivité des équipes, notamment via l'utilisation de WhatsApp, permet d'intervenir rapidement dès qu'une demande est émise

Un projet collectif pour la biodiversité

Enfin, un projet emblématique a été présenté par Guy Flesch, chef de projet « Plantation de haies à Bischwiller ». Ce projet partenarial, réunissant chasseurs, agriculteurs, élus, associations et écoles, vise à valoriser les paysages ruraux tout en favorisant une chasse durable et respectueuse des écosystèmes. Financé à hauteur de 29 000 € par la FDC Grand Est, la FDC67, le GGC Ried Nord, la mairie de Bischwiller et l'association AC Drei Hase, il prévoit la plantation de 1,7 km de haies, symbole d'un engagement collectif en faveur de la biodiversité.

Ces initiatives illustrent la volonté de la fédération et de ses partenaires de concilier gestion cynégétique, protection de la biodiversité et sensibilisation du public. La collaboration entre acteurs locaux, élus et citoyens permet d'avancer vers une gestion plus responsable et respectueuse des écosystèmes.





BREVET GRAND GIBIER

Edition 2025 - Promotion Jean-Yves Queau

Le samedi 24 mai 2025, l'Association Bas-Rhinoise des Chasseurs de Grand Gibier a organisé l'examen du Brevet Grand Gibier. Ce brevet, conçu par l'Association Nationale des Chasseurs de Grands Gibiers, vient compléter les épreuves du permis de chasser.

Les candidats ont suivi un cursus rigoureux, comprenant une quinzaine de sessions théoriques et pratiques. Ces sessions ont abordé des thématiques essentielles telles que la biologie du grand gibier, la gestion des populations et la relation entre la forêt et le gibier,

ainsi que les techniques de chasse et de sécurité. Neuf conférenciers experts ont animé ces formations.

L'examen a également comporté une épreuve pratique de tir, où les participants ont dû démontrer leurs compétences à 30 mètres sur cible fixe et à 25 mètres sur cible mobile pour les carabines. Pour ceux ayant choisi l'option arc, des cibles étaient placées à 10 et 15 mètres. Les candidats en vénerie ont quant à eux été évalués sur leur capacité à reconnaître 26 fanfares de trompes de chasse.

La présidence du jury a été assurée par M. Christian Fuzellier, président de l'association des Vosges, garantissant ainsi la rigueur et la qualité de cette évaluation.

Cette journée a été marquée par l'engagement et le sérieux des participants, témoignant de leur passion pour la chasse et la préservation de la faune.

 **CONTACT**
INSCRIPTIONS
info@abrcgg.fr



Résultats 2025 :

- 20 Médailles OR Carabine
- 1 Médailles OR Arc
- 2 Médailles OR Vénerie
- 1 Médaille ARGENT Carabine
- Major de promotion OR Carabine : Quentin Amaury

Les médaillés OR Carabine

- Gabriel Boehler
- Richard Hoffert
- Linda Cavalla
- Michel Muller
- Marc Demoulin
- Cédric Picard
- Stéphane Devillie
- Aurélie Rémy
- Adeline Eberlé
- Germain Romedenne
- Mathieu Fetet
- Hervé Schleiss
- Jean-Martin Fischer

- Christian Schmitt
- Kathleen Fortin
- Thomas Schmitt
- Aurore Garin
- Jean-Philippe Zaega

Double médaillés OR Carabine et Arc

- Eric Caspar

Médaillés OR Vénerie

- Nicolas Groshens
- Pierre-Joseph Krebs

Médaillés ARGENT Carabine

- Sébastien Pascal

Félicitations à tous !





Évènements...

Le 9 septembre 2025 - Lembach
Journée de découverte de la traque-affût de 9 à 17 heures

Proposée par M. Patrice Stoquert

Programme :

- En salle : sécurité, techniques de rabat, choix de postes efficaces, organisation d'une traque-affût (2 heures).
- Sur le terrain : visite de différents postes choisis. Étude des emplacements sous les aspects de la sécurité et de l'efficacité.
- Repas tiré du sac
- Public de 20 personnes
- Participation aux frais de 40 €
- Inscription et réservation sur le site traqueaffut.com ou par SMS au 06 80 14 02 38

Le 7 novembre 2025 - Strasbourg
Messe Saint Hubert

Formations :

- > **PIÉGEAGE** - 2 jours complets, le jeudi 16 et vendredi 17 octobre Prix : 80 €
- > **GARDE-CHASSE** - 3 jours complets • Mercredi 29 et jeudi 30 et vendredi 31 octobre Prix : 150 €
- > **VENAISON** - 1/2 journée, le vendredi 26 septembre (matin ou AM en fonction du nombre de candidats) Prix : 60 €
- > **CHEF DE TRAQUE** - 1/2 journée Date formation complète (théorie + pratique) : le vendredi 19 septembre matin ou AM (en fonction du nombre d'inscrits – priorité matin) Prix : 55 €
- > **ARC** - 1 journée de pratique obligatoire : le dimanche 7 septembre – 1 journée de pratique complémentaire (JFC) : le dimanche 28 septembre - Prix JFO : 30 € à l'ACABR Prix JFC : Gratuit
- > **ÉQUIVALENCE DU PERMIS DE CHASSER ALLEMAND (EPA)**. Dates formations «Rabbit» à définir • EXAMEN le mardi 21 octobre - Prix : 50 € par 1/2 journée formation au «rabbit» 250 € pour l'examen à l'OFB *Nbre candidats mini : 8 – maxi 12

> GESTION D'ASSOCIATION - 1/2 journée

Dates formation : en automne, non définie Prix : 55 €

> DÉGÂTS DE GIBIER

• Module Dégâts Agricoles : Durée 1/2 journée Date à définir - Prix : 60 € - *Nbre candidats mini : 8 – maxi : 20

• Module Dégâts Forestiers : Durée 1/2 journée. Date à définir. Prix : 60 € - *Nbre candidats mini : 8 – maxi : 20

• Prix pour les 2 modules : 90 €

> SECOURISME - 1 journée. Date à définir

Prix : gratuit (chèque de caution de 20 €) *Nbre candidats mini : 8/maxi : 10

> SECOURISME CANIN - 1 journée

Dates formations : selon calendrier formateurs – sur le site de la Protection civile. Prix : prix public Protection civile (prise en charge partielle de la FDC sur présentation de la facture)



CONTACT FORMATIONS :

Amandine Abi Kenaan au 03 88 79 83 80
amandine.ak@chasseurdefrance.com ou
Alexandra Dick au 03 88 79 83 81 ou
alexandra.dick@chasseurdefrance.com

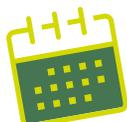
Bulletin d'inscription disponible en page d'accueil sur le site de la FDC 67

À faire :

- Distribution des bracelets « Cerf » : les dates exactes seront indiquées sur les notifications via Cynéportail
- Préparation des calendriers de battues (à communiquer à la mairie, pour le 1er septembre)

Sur le terrain :

- Réception des faisans / perdrix commandés le 1er août au matin
- Régulations des ESOD
- Commande d'arbres et de kits haies
- Installation des miradors et postes d'affuts
- Aménagement des territoires



Éphéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE		
1	juil.	☾ 04h31 à 22h34	1	août	☾ 05h03 à 22h06	1	sept.	☾ 05h46 à 21h10
5	juil.	☾ 04h33 à 22h33	5	août	☾ 05h08 à 22h00	5	sept.	☉ 05h51 à 21h02
10	juil.	☉ 04h38 à 22h30	10	août	☉ 05h15 à 21h52	10	sept.	☾ 05h58 à 20h51
15	juil.	☾ 04h42 à 22h26	15	août	☾ 05h22 à 21h43	15	sept.	☾ 06h05 à 20h41
20	juil.	☾ 04h48 à 22h21	20	août	☾ 05h29 à 21h34	20	sept.	● 06h12 à 20h30
25	juil.	● 04h54 à 22h15	25	août	● 05h36 à 21h24	25	sept.	☾ 06h19 à 20h20

Vivez votre passion en toute tranquillité !



ASSURANCES G2D Grebmayer, Dreyer, Dibourg

Multirisque Association de Chasse
(Association – Groupement – Titulaire de Chasse)

- ✓ Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse – dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- ✓ Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de battues – Rabatteurs – dégâts de gibiers – installation de chasse – menus travaux d'entretien et réparation – vente de venaison)
- ✓ Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- ✓ Protection Juridique Association
- ✓ Accidents corporels

L'Assurance Chasse Allianz
Un large choix de garanties pour une couverture complète.

Allianz

A vos côtés dans les agences de :

- Molsheim : 09.85.80.80.80 (taper le 1)
- Wissembourg : 09.85.80.80.80 (taper le 2)
- Wasselonne : 09.85.80.80.80 (taper le 3)
- Colmar (68) : 09.85.80.80.80 (taper le 4)

Mail service chasse : g2d.wissembourg@allianz.fr

Immatriculé à l'Orias sous le n° 19000645 (site : www.orias.fr)
Exerce, sous le contrôle de l'ACPR : 4 Place de Budapest – CS 92459 – 75436 PARIS Cedex 09

BIWI IDENTIFICATION DU GIBIER
RUBBER • PLASTIC • SILICONE



BIWI SA

- Route de la Transjurane 22
- CH-2855 Glovelier
- Tél.: +41 (0) 32 427 02 00
- Fax: +41 (0) 32 427 02 01
- info@biwi.ch
- www.biwi.ch

En matière de chasse, comme en communication un bon partenaire ça compte !



Stéphane Bourhis
Conseil en Communication, Réseaux Sociaux, Influence



REDACT
L'ESPRIT ET LA LETTRE

www.red-act.com
Tél 06 11 32 29 07

PARMENTIER IMPRIMEURS

concepteurs de votre communication

1 rue Cutenberg 67610 LA WANTZENAU
info@parmentier-imprimeurs.com
www.parmentier-imprimeurs.com
03 88 96 31 69

Le conseil et l'expertise en :

- + OFFSET
- + ROTO
- + NUMÉRIQUE
- + ÉTIQUETTES ADHÉSIVES
- + STUDIO GRAPHIQUE
- + PACKAGING
- + ROUTAGE ET LOGISTIQUE
- + CO-PACKING ET SERVICES

VOTRE IMPRIMEUR 100% ECO-RESPONSABLE

CONSEIL & OPTIMISATION, IMPRESSION OFFSET & NUMÉRIQUE, LOGISTIQUE SUR MESURE, STUDIO CRÉATION GRAPHIQUE

GARAGE ANDRÉ
L'expérience au service de votre voiture. Depuis plus de 50 ans !



CITROËN

- Vente de voitures neuves et d'occasion
- Réparation toutes marques
- Mécanique - Carrosserie - Peinture
- Service Chrono pour intervention rapide

Nous nous occupons également du Contrôle Technique de votre véhicule



34, route de Bischwiller SCHILTIGHEIM
Tél. 03 88 33 17 94
Email : andre.garage@wanadoo.fr

JOST votre concessionnaire QUAD **POLARIS**

vous présente ses quads spécialement adaptés pour la chasse



Rte Ecospace MOLSHEIM
03 88 38 32 99
www.jost-sa.com



Tourte de chevreuil au foie gras d'oie

Recette de Nicolas Laurent
La Charrue - Sand

POUR 8 PERS

PRÉPARATION : 1H + 1H au congélateur

CUISSON : 30 mn

DIFFICULTÉ : ★



INGREDIENTS

Pour deux tourtes de 1,5 kg ou 8 mini-tourtes :

- 500g de filet mignon de porc
- 500g de parures de chevreuil
- 100g de foie de sanglier
- 100g de filet de volaille
- 100g de crème
- Foie gras d'oie
- 1 œuf
- 40g porto
- 30g cognac
- 10g beurre
- Sel, Poivre
- 500g de pâte feuilletée

PREPARATION

- Tailler en cubes les viandes, hacher les parures
- Réaliser la farce à gratin : raidir les foies dans le beurre, flamber au cognac, mixer et réserver au frais
- Réaliser la mousseline de volaille : mixer la volaille, ajouter l'œuf et monter à la crème
- Mélanger le tout, mouler en demie-sphère, incorporer un cube de foie gras puis déposer au congélateur 1h
- Emballer dans la pâte feuilletée, dorer puis cuire 30 min à 180°
- Idée d'accompagnement : poêlée de mures, huile de lierre terrestre, sauce au genièvre.

À PARAÎTRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO D'IC67

Tableaux de chasse



Vie des associations



optim home



Michel VITAL

Votre conseiller en immobilier

Habitation ancien, neuf, viager, commerces et entreprises

www.vital.optimhome.com • 06 35 79 18 18

Je vous accompagne dans tous vos projets immobiliers



FRANKONIA

1
Panier porte gibier
pour véhicule



~~219,99~~
€ 199⁹⁹
Economisez
€ 20,-



2
Chaise
d'affût

~~259,99~~
€ 229⁹⁹
Economisez
€ 30,-

1 Panier porte gibier
pour véhicule

Avec attache rapide pour attelage
de remorque. Dimensions (LxlxH) :
env. 105x45x16 cm. Supporte
jusqu'à 59 kg. Poids : seulement
9 kg.

No. 166513, Galvanisé
~~219,99~~ 199,99 €
No. 152748, Laqué (sans ill)
~~209,99~~ 189,99 €

2 Chaise d'affût en aluminium avec
rallonges

Idéal, pour être installé partout sur le
territoire de chasse.

• Capacité de charge : max. 135 kg
• Dimensions : env. 100 x 58 x 25 cm
• Poids : env. 11 kg

*Article encombrant. Prévoir des
frais de port en supplément. Pour
plus d'informations, nous contacter.*
No. 2004427 ~~259,99~~ 229,99 €



FÊTE DE LA CHASSE ET DU TIR

dans nos filiales Ensisheim et Vendenheim

du **01** au **06 SEPTEMBRE** prochain

(dans le respect des gestes barrières et en conformité avec la réglementation)

AU PROGRAMME :

- Intervenants comme Blaser, Swarovski, Browning, Pulsar, HIKMICRO...
- Le monde de la chasse sera représenté par la fédération, l'ANCGG, les piégeurs, les conducteurs de chiens
- Un grand jeu avec de nombreux lots à gagner
- De nombreuses offres promotionnelles (textile, munitions, armes...)
- Un cadeau offert pour tout passage en caisse
- Tarif dégressif sur la munition et un ciblage d'une valeur de 39,- € offert

VENTE PAR CORRESPONDANCE:

Tél 03 89 83 25 50

mail@frankonia.fr

VENTE DANS NOS MAGASINS FRANKONIA:

18, rue du Château
68190 Ensisheim
Tél 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Tél 03 90 20 34 50

frankonia.fr

L'ARMURERIE BUFFENOIR ARRIVE DANS LE HAUT-RHIN

Actuellement ouvert

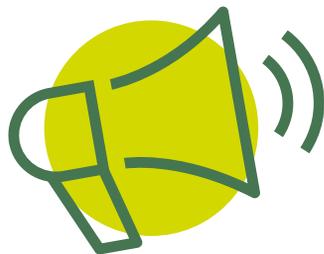
3b Rue de Lugano 68180 Horbourg-Wihr



ARMURERIE BUFFENOIR

www.armurerie-buffenoir.fr

+33 (0) 3 67 68 18 00



Extrait de la note de la Fédération Nationale des Chasseurs

Depuis le 1er août 2018 :

a) Pour un particulier qui veut vendre une arme à un autre particulier. Il doit la faire livrer chez un armurier proche du particulier qui est l'acquéreur. Ce dernier viendra la récupérer afin que l'armurier puisse faire les vérifications du FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Détention d'Armes), du permis de chasser et de la validation. Toutefois l'armurier pourra aussi expédier l'arme par voie postale à l'adresse de l'acquéreur, une fois les contrôles réalisés. Cette consultation aura un coût forfaitaire nécessaire en raison du temps passé.

b) Pour un particulier qui veut vendre son arme à un autre particulier, il peut aussi passer par un courtier (type Naturabuy) qui sera agréé par le ministère de l'Intérieur et qui sera chargé d'effectuer les contrôles nécessaires y compris la consultation du FINIADA.

Dans ce cas, une fois les contrôles effectués et l'autorisation donnée par le courtier, le particulier pourra livrer l'arme à l'acquéreur par voie postale.

ARMES/OPTIQUES

- Vend carabine Beretta BRX1 calibre 30-06 Springfield avec lunette Meopta méostar r1 1-4x24 rét. kdot(point rouge avec petit trait horizontal et verticaux) à rail intérieur monté sur un montage recknagel. Le tout en état proche du neuf tiré environ 50 cartouches. Prix : 2 300 € - **Tél : 06 76 47 47 01**
- Vds Drilling Merkel K90 cal 12/12/8x57JRS 3 coups séparés+ stecher mod 1991, en repos depuis 2005, belles gravures, canons miroirs, lunette basique 4x12x56 rét. Lumineux amovible + 18 balles 8x57 JR (non JRS) boîte origine RWS - **Tél : 06 25 19 42 80**

- Vends Drilling Krieghoff Neptun 12/70 7x65 R + lunette Diavari 1,5x6 – TBE – Prix : 5 200 € à déb. - **Tél : 06 82 93 93 29**
- Vends Carabine Tika 300 WSM avec lunettes battue Schmidt & Bender montage pivotant en très bon état comme neuf - Prix 1 000 € **Tél : 06 18 60 66 83**
- Vend lunette HIKMICRO THUNDER TQ35 2.0 complète + montage rapide Hikmicro pour rail Picatinny/Weaver, l'ensemble en très bon état. Prix 2 485 €. **Tél : 07 49 03 88 34.** Merci de laisser un message
- Vends carabine Sauer 90 cal 7mm avec lunette steiner 4-16x56 montage pivotant **Tél : 06 46 50 18 27**
- Vends Carabine Browning cal. 243 Win +lunette + Carabine Browning cal. 270 semi auto + point rouge + Fusil Browning 16/70 semi auto + Fusil Browning semi auto cal. 12/89 super magnum + Mixte Brno cal. 7x57R- 12/70 + canon 12/70 + Mixte Heym cal. 5,6x50R-16/70 + Lunette Zeiss 1,5-6x42 + mixte Savage cal 22 mag et 410 + lunette + cartouches et divers accessoires - Pour renseignement **Tél. le soir 03 88 54 23 31**

CHASSE

- Association de chasse recherche 1 partenaire. Territoire de plaine arboré de 1 200 ha aux environs de Brumath. Petit gibier naturel, chevreuil, sanglier. Abri de chasse, garde, piègeur et chambre froide. **Tél : 06 12 19 25 36**
- Chasse secteur Rosheim 1 200 ha recherche garde-chasse. **Tél : 06 13 45 38 52**
- Cherche chasse pour une part affût sanglier. Etudie toute proposition. **Tél : 06 74 31 78 51**

DIVERS

- Vends panier porte gibier **Tél : 06 81 20 87 77**
- Recherche un sanglier complet en direct de la chasse pour ma consommation personnelle, contact uniquement par téléphone **au 06 88 86 19 84**

CHIENS

- Chiots Drathaar LOF nés le 01/06 de Sisko du domaine du Bienwald n° 250268723124924, et Titou. Seront vendus contre bons soins avec vaccins, puce, ADN. Très bonnes origines chasse. Élevés en famille. Secteur Bas-Rhin. Portée LOF-2025017013-2025-1. **Tél : 06 46 74 43 92**
- Chiots Teckel Poil Dur Standard disponibles mi-août. 2 femelles nées le 5 juin 2025, portée LOF 2025014807-2025-1 père & mère LOF et chasseurs. Mère : RONYA n° 250268743421738 **Tél : 06 26 63 74 16**



BRÈVES

Renouvellement du Comité du GGC du Champs du Feu :

M. Laurent Bonnord élu Président

Lors de son Assemblée Générale, le GGC du Champ du Feu a procédé au renouvellement de son comité. À cette occasion, les membres ont élu à l'unanimité un nouveau Président, M. Laurent Bonnord. Il succède à M. Philippe Wietrich qui est élu Vice-Président.

Cette transition marque un nouveau chapitre pour le GGC, et nous tenons à adresser nos plus sincères félicitations à M. Bonnord pour sa nomination.

Voici ses coordonnées :

M. Laurent Bonnord
8 rue de Xurpont
67570 La Claquette
06 62 57 48 89
laurent.bonnord@gmail.com



220 caractères maximum (espaces compris).
Délai de dépôt : le 10 du mois précédant la parution par courrier ou par mail : **redaction.ic67@chasseurdefrance.com**



Large choix de miradors d'affût et d'échelles de battues.
Prix attractifs à découvrir sans tarder!



11, rue des Prunelles
ZA des Prunelles
67120 Dorlisheim
Tél: 06.85.53.97.03

Du Lundi au Vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00-19h00
www.eberdistribution.fr

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

Cascade ODG

Microdot 3-12x56

Carabine CVA
Crosse composite
Canon et boîtier
 finition Cerakote
Filetage 5/8x24
Rail Picatinny
Chargeur amovible

PACK AFFÛT
Lunette MICRODOT
à réticule lumineux
Tube Ø 30
Étanchéité à l'azote

Cascade Wideland

Microdot 1,5-6x44

PACK MIXTE

VOYAGE DE CHASSE EN TURQUIE
Battue aux sangliers / Approche à l'Attila
Merci de contacter :
Alex DEMIR par Whatsapp au 00336 35 27 34 95
OUVERT du Mardi au Vendredi 9h-12h/14h-19h et le Samedi 9h-12h/14h-17h.

NATURA VALLÉE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 - Mail : naturavallee@orange.fr
www.naturavallee.com

999 €
Montée & ciblée



HABROK Pro

L'Inspiration dans les Détails



Jumelle **4 en 1**

Thermique
Caméra Thermique 60 mm
1280x1024 px

Numérique
Caméra 4k UHD
Zoom 22x Stabilisé

Télémetre
1000 m
± 1 m

Infrarouge
Torche IR 940 nm
Interchangeable

www.rivolier.com

Rivolier
NATURE



Crédit photo : Getty Images.

Assurance accidents de la vie : vous êtes vraiment couvert au quotidien.

Bricolage, loisirs, sport, tâches
domestiques... protégez votre famille
des aléas du quotidien⁽¹⁾.

Une banque qui appartient à ses clients, ça change tout.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,9 millions de clients-sociétaires.

(1) Voir modalités, garanties et exclusions éventuelles dans la notice d'information disponible auprès de votre Caisse.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 N° Orias : 07 003 758. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM IARD SA, entreprise régie par le code des assurances. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.